



Il appelle depuis Tizi Ouzou à voter en force, le 4 mai

Bedoui dénonce une «minorité qui s'attaque à l'Algérie»

La question de la participation aux prochaines élections reste un grand enjeu pour le gouvernement et les partis qui sont en lice pour les législatives du 4 mai prochain. Et c'est depuis Tizi Ouzou que le ministre de l'Intérieur, Nourredine Bedoui, a appelé à participer en force au prochain scrutin afin de «barrer la route aux détracteurs de l'Algérie».

Page 3

Lutte antiterroriste

Un canon et sept mines de fabrication artisanale détruits à Skikda

Page 24

Anniversaire de l'Ugta et de la nationalisation des hydrocarbures

Bouteflika appelle à l'accélération des réformes

Le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a appelé à «poursuivre et accélérer l'exécution de nos programmes nationaux et les réformes initiées dans les différents secteurs économiques et administratifs», dans un message adressé à la nation, à l'occasion du double anniversaire de la nationalisation des hydrocarbures et de la création de l'Union générale des travailleurs algériens (Ugta).

Page 3



Pour faire face à la flambée des prix

Chelghoum annonce un plan anti-spéculation

Page 2



Nationalisation des hydrocarbures

Chronologie d'une décision historique

brait son 15^{ème} anniversaire, cette décision historique a mis sur les rails le processus de développement économique et social du pays.

La teneur de cette décision: l'acquisition par l'Algérie, après un long processus de négociations entamé en 1967, d'au moins 51% des intérêts des sociétés concessionnaires françaises qui opéraient dans le sud du pays où activaient également d'autres grandes multinationales (BP, Esso, Shell, Mobil...).

La décision de nationalisation a été suivie d'une ordonnance signée le 11 avril 1971 promulguant la loi fondamentale sur les hydrocarbures, qui définissait ainsi le cadre dans lequel devrait s'exercer, dorénavant, l'activité des sociétés étrangères en matière de recherche et d'exploration des hydrocarbures.

Page 5

Radiothérapie et chimiothérapie chez le privé

Les malades pénalisés

Les médicaments anticancéreux seront désormais remboursables, a affirmé, jeudi à Alger, le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mohamed El Ghazi, précisant toutefois que la Caisse nationale des assurances sociales (Cnas) «prend en charge uniquement le remboursement des médicaments anticancéreux figurant sur la liste des médicaments remboursables».

Page 4



La nationalisation des hydrocarbures, il y a 46 ans, a permis à l'Algérie de reprendre le contrôle de ses ressources naturelles et de récupérer sa manne pétrolière, tout en ouvrant la voie aux grands chantiers de développement socio-économique du pays. Annoncée par feu Houari Boumediene le 24 février 1971 à la Maison du Peuple à Alger, siège de l'Union générale des travailleurs algériens (Ugta) qui célé-



Pour faire face à la flambée des prix

Chelghoum annonce un plan anti-spéculation

Pour faire face à la spéculation qui provoque une flambée persistante des prix des fruits et légumes, le ministère de l'Agriculture a décidé de réagir en lançant une action de coordination continue en vue de lutter contre ce phénomène. Avec cette action, le ministre veut empêcher les opérateurs économiques gourmands et malhonnêtes de mener la vie dure aux consommateurs.



Par Karima Nacer

Le département de l'agriculture veut mettre un terme à toutes les pratiques entraînant une hausse inexplicable des prix des fruits et légumes. Pour ce faire, il veut associer les agriculteurs producteurs, qui demeurent l'élément essentiel pour la réalisation de sa stratégie. Le marché local connaît «une grande spéculation ayant provoqué une flambée des prix des fruits et légumes, incitant le ministère à lancer une action de coordination continue pour lutter contre ce problème», a indiqué le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Abdesselam Chelghoum. La solution à ce problème selon lui, «ne concer-

ne pas uniquement les autorités publiques, mais également les agriculteurs producteurs qui doivent s'organiser au sein de coopératives agricoles et d'associations, à l'instar de leurs compères dans d'autres pays, sachant que certaines coopératives réalisent un chiffre d'affaires de plusieurs milliards de dollars».

Les textes de lois portant organisation de cette activité existent, a rappelé le ministre, ajoutant qu'il ne restait que le travail et la forte volonté de la part des agriculteurs. La situation économique et commerciale du pays amènera indubitablement les agriculteurs à s'orienter vers la création de coopératives, surtout que certaines filières s'y attellent, ajoute le ministre.

En revanche, la hausse des

prix de certains fruits et légumes sur le marché est expliquée par Abdesselam Chelghoum par le fait que la majorité des légumes dont le prix avait augmenté n'étaient pas de saison, mais produites dans des serres. «Si nous comptabilisons les frais de culture, de transport et autres, le prix augmente automatiquement», explique le ministre.

Quant à la production des agrumes, le ministre a affirmé que son secteur avait tracé une stratégie englobant, entre autres, l'intensification des superficies nécessaires à leur production et le choix des régions adaptées à leur culture, en vue de doubler leur production et les orienter vers l'industrie de transformation et d'importation, se félicitant des moyens importants que recèle

l'Algérie dans ce domaine qui sont à même de la hisser au rang des pays pionniers dans la production d'agrumes.

Concernant l'aquaculture et la pêche, M. Chelghoum précise que l'Algérie était limitée dans ce domaine, car près de 24 états pratiquaient la pêche en Méditerranée, tandis que son quota annuel s'élevait à 100 000 tonnes de poissons, l'unique solution étant d'investir dans l'aquaculture. La wilaya de Tipasa compte six projets de ce type en cours de réalisation, outre d'autres projets réalisés dans d'autres wilayas du pays à l'instar de Chlef et Boumerdès. Ce type d'investissements commence à prendre de l'ampleur, dit le ministre, affirmant que l'Etat encourageait ce type de projets.

K. N.

Pour de meilleurs services aux clients Accord entre Algérie Poste et Tassili Airlines

Algérie Poste (AP) et Tassili Airlines (TAL) ont signé, jeudi à Alger, un protocole d'accord de partenariat ayant pour objectif d'offrir de meilleurs services à leurs clients respectifs, a indiqué un communiqué d'AP.

Ce protocole d'accord a pour objet de fixer les conditions générales de mise en oeuvre d'un partenariat durable et d'une coopération privilégiée entre AP et TAL (compagnie aérienne de Sonatrach), dans plusieurs domaines, a précisé le communiqué. Il s'agit, notamment du paiement électronique, le transport aérien du personnel d'AP, l'échange en matière de marketing, la publicité, la communication et la promotion des marques et services développés par chacune des entreprises, l'utilisation du réseau d'AP au profit de TAL, ainsi que d'autres activités et services offerts par l'une des entreprises partenaires.

Le protocole d'accord a été signé par le DG d'AP, Sayah Abdenacer, et le P-DG de TAL, Harchaoui Belkacem, en présence de la ministre de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication, Houda Imane Feraoun, du ministre de l'Energie, Noureddine Boutarfa, du ministre des Travaux publics et des Transports, Boudjemaâ Talai.

Lors de la signature de ce protocole, les responsables des deux entreprises ont tenu d'expliquer l'importance de ce partenariat entre deux entités publiques de grande taille, œuvrant pour «une meilleure synergie» des efforts entre les différents opérateurs économiques nationaux.

R. N.

Selon Tayeb Zitouni Un intérêt particulier accordé aux moudjahidine et leurs ayants droit

Le ministre des Moudjahidine, Tayeb Zitouni, a réaffirmé, jeudi à Alger, l'intérêt particulier que l'Etat accorde aux moudjahidine et ayants droit, mettant en avant l'importance de contribuer à la préservation de la mémoire nationale, a indiqué un communiqué du ministère des Moudjahidine. M. Zitouni qui recevait une délégation de moudjahidine de la Fédération de France séjournant en territoire français, a réaffirmé l'intérêt que l'Etat algérien sur instigation du président de la République Abdelaziz Bouteflika, accordait aux moudjahidine et à leurs ayants droit, rapporte la même source. Le ministre a rappelé les mesures adoptées récemment par son département dans ce sens, ajoute le communiqué qui a précisé que M. Zitouni a répondu aux préoccupations soulevées par la délégation, soulignant que son secteur s'attalait à leur donner satisfaction dans le cadre des textes législatifs et réglementaires en vigueur. Il a appelé les moudjahidine à contribuer aux efforts consentis par le ministère pour la préservation de la mémoire nationale en rédigeant leur mémoires ou en enregistrant leurs témoignages. Les moudjahidine de la Fédération de France ont exprimé, de leur côté, leur attachement à leur patrie et leur disposition à défendre ses intérêts, saluant par la même occasion les mesures prises par le ministère au profit des moudjahidine et leur ayants droit.

R. L.

Air Algérie

Projet d'ouverture d'une ligne aérienne Oran-Montréal

La compagnie aérienne Air Algérie envisage l'ouverture d'une ligne reliant Oran à Montréal (Canada), a-t-on appris jeudi à Oran du directeur régional (ouest) de la compagnie.

Cette desserte est prévue au début du mois de juin prochain, a ajouté Kara Tourki Arslane dans une déclaration à la presse en marge du Salon international du tourisme, des voyages et des équipements hôteliers Siahia 2017 dont l'ouverture a été présidée jeudi par le ministre de l'Aménagement du territoire, du Tourisme et de l'Artisanat, Abdelwahab Nouri.

«Il est prévu la programmation de trois vols par semaine d'Oran en direction de Montréal après achèvement de l'étude et des procédures en vigueur dans ce domaine», a précisé le même responsable, avant de rappeler qu'Oran a actuellement des lignes

directes avec l'Espagne, la France, l'Italie, l'Allemagne, la Tunisie, le Maroc, l'Arabie Saoudite et la Turquie.

Par ailleurs, la compagnie Air Algérie a décidé de procéder à des réductions sur ses réseaux nationaux et internationaux variant entre 50 et 55% à l'occasion du Salon Siahia 2017. Les réductions concernent les billets achetés du 23 au 25 février et valables jusqu'au 28 octobre prochain.

Ces réductions sont de 50% en partance d'Oran pour Paris, Lyon, Marseille, Lille, Metz, Toulouse, Bordeaux (France), Alicante (Espagne), Frankfurt (Allemagne), Bruxelles (Belgique), Casablanca (Maroc) et Istanbul (Turquie), a-t-on indiqué dans un dépliant confectionné à l'occasion du Salon.

Les clients bénéficieront aussi d'une réduction jusqu'à 55% d'Oran (via Alger) vers Amman (Jordanie) Beyrouth (Liban),

Dubaï (Emirats arabes unis), Lisbonne (Portugal), Londres (Angleterre), Tunis, Rome et Milan (Italie), Vienne (Autriche), Montréal (Canada), Pékin (Chine), Moscou (Russie), Abidjan (Côte d'Ivoire), Bamako (Mali), Dakar (Sénégal), Niamey (Niger), Nouakchott (Mauritanie), Ouagadougou (Burkina Faso).

La compagnie a réservé des réductions de 50% aux groupes touristiques du Nord vers Adrar, Ghardaïa, Timimoun, Tamanrasset, Djanet, Illizi, Béchar, Ouargla, El Oued et du Sud vers Alger, Annaba, Oran, Constantine et Tlemcen, a-t-on indiqué. Le Salon international Siahia 2017, abrité, trois jours durant, par le Centre des conventions Mohamed-Benahmed, enregistre la participation de 150 exposants du pays et de l'étranger.

L. L.

Anniversaire de l'Ugta et de la nationalisation des hydrocarbures Bouteflika appelle à l'accélération des réformes

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a appelé à «poursuivre et accélérer l'exécution de nos programmes nationaux et les réformes initiées dans les différents secteurs économiques et administratifs», dans un message adressé à la nation, à l'occasion du double anniversaire de la nationalisation des hydrocarbures et de la création de l'Union générale des travailleurs algériens (Ugta).



Par M. Ait Chabane

Le message lu en son nom par le conseiller à la Présidence de la République, Mohamed Ali Boughazi, souligne que «l'Etat se doit également d'apporter davantage d'harmonie entre son attachement à préserver le pouvoir d'achat des travailleurs et la prise en charge de la couche démunie, d'une part, et la régulation du marché et la protection des consommateurs de la spéculation, de l'érosion de leurs revenus et de la dégradation de leur niveau de vie». Et le chef de l'Etat de rassurer sur la poursuite de la politique sociale entamée depuis plusieurs années par le gouvernement pour préserver les droits des travailleurs et des citoyens

algériens de manière générale. «L'Algérie demeurera le pays de la fierté et de la dignité pour tous ses enfants, un pays garantissant le droit à une vie décente à l'ensemble des citoyens et citoyennes, un pays attaché à la protection des droits de ses travailleuses et travailleurs et de ses retraités, un pays soucieux de la préservation de l'avenir de ses générations montantes», a affirmé Abdelaziz Bouteflika. Pour ce faire, le Président de la République a préconisé «une relance solide et multidimensionnelle aux fins de remettre sur les rails le processus de construction de l'économie nationale, une économie libérée de l'hégémonie des hydrocarbures et diversifiée», reconnaissant implicitement la gravité de la crise économique que

traverse l'Algérie. «Au cœur même de cette bataille que nous dicte de mener le devoir national, les travailleurs et les travailleuses, représentent le bouclier de l'Algérie et l'exemple à suivre pour perpétuer ce noble objectif et conforter nos choix nationaux et sociaux hérités de notre glorieuse Révolution. Des choix désormais inscrits au centre de nos constantes nationales», a-t-il ajouté. Le Président Bouteflika a exhorté les travailleuses et les travailleurs à gagner la bataille de la production, de la productivité et de la compétitivité afin de garantir l'accès de nos produits aux marchés extérieurs. Pour le Président de la République, il s'agira notamment «de faire évoluer notre vision du capitalisme national intègre et du par-

tenariat étranger équitable en tant que partenaires stratégiques des travailleurs pour le développement économique, et, partant, accepter plus aisément les réformes nécessaires pour l'amélioration des conditions d'investissement dans notre pays». «Du fait de ce saut qualitatif, il nous incombe aujourd'hui de garantir l'avenir de notre économie et le développement de notre pays et de ne pas prêter attention aux thèses dogmatiques et discours pessimistes. Un saut qui, je le rappelle encore, implique que nous médions les positions de notre peuple et ses combats menés par le passé pour la liberté d'abord et le développement ensuite afin de nous en inspirer», a affirmé le chef de l'Etat.

M. A. C.

Il appelle depuis Tizi Ouzou à voter en force, le 4 mai

Bedoui dénonce une «minorité qui s'attaque à l'Algérie»

Par Leila Bensaid

La question de la participation aux prochaines élections reste un grand enjeu pour le gouvernement et les partis qui sont en lice pour les législatives du 4 mai prochain. Et c'est depuis Tizi Ouzou que le ministre de l'Intérieur, Nouredine Bedoui, a appelé à participer en force au prochain scrutin afin de «barrer la route aux détracteurs de l'Algérie».

Le ministre qui s'exprimait depuis Tizi Ouzou, sachant que cette région est connue pour son taux fort d'abstention lors des précédentes élections, a dénoncé une «minorité qui s'attaque à l'Algérie». Bedoui ne cite pas de noms, mais il dira : «Ma réponse à ces détracteurs est que l'Algérie est au-dessus de vos commentaires».

Pour le ministre, la participation des citoyens en force lors du prochain scrutin est la «leçon» qui sera donnée aux «détracteurs de l'Algérie». Il s'agit, selon Bedoui de rappeler à ce qu'il a qualifié de «minorité» que l'Algérie est «forte et unie et déterminée à aller de l'avant».

Le représentant du gouvernement a rappelé la situation de l'Algérie durant la

décennie noire. «L'Algérie, qui s'est relevée, grâce aux sacrifices des différents corps de sécurité, de la tragédie de la décennie noire (années 1990) qui a fait 200 000 victimes, a définitivement tourné cette page», a-t-il affirmé. Il a souligné aussi que «l'Algérie a recouvré sa stabilité grâce à la Réconciliation nationale adoptée par son peuple, et a atteint un très haut niveau de développement», tout en rassurant : «Nous allons œuvrer à maintenir ces acquis qui définissent l'avenir du pays». A l'adresse de la population de Tizi Ouzou, le ministre a affirmé que tous les projets inscrits au titre du programme quinquennal du Président de la République seront concrétisés, tout en rassurant que l'effort de développement de l'Etat sera maintenu au niveau des 48 wilayas, car selon lui, «la conjoncture financière exceptionnelle du pays ne nous fera pas reculer». Toutefois, il a expliqué que la concrétisation de ces projets se fera «par étapes en fonction des disponibilités financières et par ordre de priorité». A ce propos, il cite l'éducation et la santé, les routes et gaz.

Concernant les projets gelés, il a

annoncé dans une conférence de presse, l'examen par le gouvernement, en début de la semaine prochaine de la levée du gel sur certains projets inscrits au profit de cette wilaya, à l'instar du complexe mères-enfants et des projets de stations d'épuration. Il a réaffirmé que les projets inscrits au titre du programme présidentiel, et qui ont été «reportés» en raison de la conjoncture financière «exceptionnelle» du pays «seront tous concrétisés».

Ce n'est pas tout, car Bedoui a annoncé la dotation de Tizi Ouzou d'une enveloppe «financière conséquente dont le montant sera défini par les fiches techniques qui seront transmises par la wilaya à son département».

D'autre part, il a déploré le retard enregistré dans la réalisation de «beaucoup» de projets au niveau de cette wilaya en raison des oppositions des citoyens. Il a lancé un appel aux comités de villages et aux élus locaux à apporter leur contribution pour la levée de ces oppositions qui «épuisent les pouvoirs publics et empêchent de concrétiser le développement au profit de cette wilaya», a-t-il relevé.

L. B.

Selon le ministre de l'Intérieur Enquête sur une «supposée répression» d'étudiants par la police

La Direction générale de la Sûreté nationale a été saisie par le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales pour ouvrir une enquête sur une «supposée répression violente» d'un rassemblement mercredi dernier à Alger d'étudiants en pharmacie, a indiqué le ministre de l'Intérieur, Nouredine Bedoui.

S'exprimant lors d'un point de presse animé jeudi soir en marge d'une visite de travail dans la wilaya de Tizi Ouzou et en réponse à une question d'un journaliste sur une «répression violente» de ces étudiants, M. Bedoui, a affirmé que «la Dgsn a été instruite d'ouvrir une enquête sur cette affaire», car, a-t-il souligné «nous sommes dans un Etat de droit».

Le ministre a signalé que des représentants des étudiants en pharmacie ont été reçus par le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, et que les deux parties se sont mises d'accord sur des «recommandations que le gouvernement et le ministère de l'Enseignement supérieure et de la Recherche scientifique œuvrent à concrétiser sur le terrain».

R. N.

Selon un think tank L'islam en France reste «faiblement» organisé

L'islam en France reste «faiblement» organisé et «particulièrement» divisé et l'interlocuteur de l'Etat français jouit d'une légitimité «faible», a affirmé Terra Nova, un think tank français.

«Cet islam venu de l'expérience des travailleurs immigrés reste faiblement organisé et particulièrement divisé. Quand les pouvoirs publics français ont cherché, à partir de la fin des années 1990, un interlocuteur musulman, ils ont eu du mal à le trouver», a-t-il expliqué dans un rapport publié sur son site et qui examine les modalités d'émancipation de l'islam en France.

Ce think tank «progressiste et indépendant», dont son fondateur est le professeur de sciences politiques, Olivier Ferrand, a rappelé que les pouvoirs publics français ont créé un système de représentation «donnant la part belle» aux fédérations représentant en France les pays d'origine d'une partie des immigrés et descendants d'immigrés se reconnaissant dans le culte musulman.

«On en arrive aujourd'hui à un système peu satisfaisant : une opinion inquiète des dérives fondamentalistes, un Etat qui dialogue avec un interlocuteur à la légitimité faible, des fidèles qui ne se sentent pas représentés, des associations locales mal organisées», a-t-il relevé.

Pour l'Etat, les pouvoirs publics «n'ont pas nécessairement compris», la réalité de l'islam de France, les différentes confessions qui existent, les différentes nationalités qui le composent «en proposant un cadre très centralisé et trop homogène qui ne lui convient plus actuellement».

T. O.

Radiothérapie et chimiothérapie chez le privé

Les malades pénalisés

Les médicaments anticancéreux seront désormais remboursables, a affirmé, jeudi à Alger, le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mohamed El Ghazi, précisant toutefois que la Caisse nationale des assurances sociales (Cnas) «prend en charge uniquement le remboursement des médicaments anticancéreux figurant sur la liste des médicaments remboursables».



Par Sofiane Aït Mohamed

Aune question d'un député de l'APN sur les cancéreux, lors d'une session plénière consacrée aux questions orales, le ministre a souligné que la Cnas «assure le remboursement des médicaments anticancéreux inscrits sur la liste des produits pharmaceutiques remboursables». «Il n'existe pas de relations contractuelles entre la Cnas et les structures privées spécialisées dans la radiothérapie et chimiothérapie», a indiqué le ministre, expliquant cela par «l'absence d'un cadre réglementaire comme c'est le cas dans la prise en charge des cardiopathies et de l'insuffisance rénale». Selon les explications de Mohamed El Ghazi, les autres médicaments

qui ne figurent pas sur la liste ne seront donc pas remboursables. Ces médicaments que se procurent les malades atteints du cancer à des prix forts de surcroît, ne seront pas pris en compte. Il faudra désormais, comme le suggère implicitement le ministre, trouver un terrain d'entente entre la Cnas et les structures spécialisées en radiothérapie, pour que la liste des médicaments remboursables soit élargie, et par conséquent, «alléger» un tant soit peu, la charge que subissent les malades, contraints souvent à cause de pénurie de certains médicaments, s'approvisionner même à l'étranger. S'exprimant par ailleurs sur le traitement du cancer dans le cadre du programme de santé publique, M. El Ghazi a mis en avant l'importance du plan national anti-cancer

(2015-2019) qui prévoit un axe sur les relations contractuelles entre les établissements de santé publique et les établissements de radiothérapie privés pour une durée d'une année dans le cadre de la prise en charge des malades inscrits sur la liste d'attente pour la radiothérapie au niveau des établissements de santé publique. Cette démarche est en cours de finalisation, en attendant le parachèvement des projets de réalisation de centres anti-cancers publics qui seront dotés des équipements de radiothérapie nécessaires. A la question d'un autre député sur la protection du droit syndical, le ministre a estimé que l'exercice de ce droit en Algérie «a connu un développement considérable» durant ces dernières années marquées par la

création de plusieurs organisations syndicales représentant les travailleurs des secteurs privé et public. Soulignant l'importance d'instaurer le dialogue, M. El Ghazi a affirmé que son département demeurerait ouvert au dialogue avec les différents syndicats et partenaires sociaux pour apporter des précisions et traiter les différentes préoccupations soulevées. Il faut rappeler dans ce contexte, que le ministre qui a récemment reçu les représentants des syndicats autonomes, au lendemain des protestations contre la loi sur la retraite, a réitéré la disponibilité de son département à dialoguer avec ces derniers qui souhaitent, notamment participer à l'élaboration du prochain Code du travail.

S. A. M.

Faculté des sciences politiques de l'université d'Alger

Le mouvement de protestation des enseignants suspendu

Les enseignants de la Faculté des sciences politiques et des relations internationales ont momentanément suspendu, jeudi, leur mouvement de protestation entamé la semaine dernière jusqu'à la tenue de l'Assemblée générale prévue jeudi prochain.

Dans un communiqué sanctionnant l'Assemblée générale des enseignants de cette faculté, les enseignants ont décidé de suspendre momentanément leur mouvement de protestation entamé, lundi dernier, le temps de la tenue de l'AG prévue jeudi prochain, une décision prise «après examen des développements et des faits survenus depuis dimanche dernier».

Il a également été convenu de charger le comité de suivi délégué par l'Assemblée générale de contacter le recteur de l'Université Alger 3 et de négocier avec lui, selon la plateforme des revendications soulevées.

Les enseignants ont appelé le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique à assister aux séances de dialogue en tant que «garant» entre le comité de suivi et le recteur de l'université.

Il a également été décidé de lancer une action judiciaire au nom des enseignants agressés jeudi dernier à la Faculté des sciences politiques.

Les participants à la réunion sanctionnée par l'installation d'un comité de dialogue formé de plusieurs enseignants ont proposé l'entame du dialogue à partir de demain, selon le communiqué.

Les enseignants de la Faculté des sciences politiques avaient exigé dimanche dernier à l'issue de leur Assemblée générale l'ouverture d'une enquête «urgente» pour identifier et punir les responsables des agressions commises contre les enseignants réunis le 16 février pour débattre de leur situation socioprofessionnelle et élire le bureau du syndicat de l'université d'Alger. Dans une déclaration à l'issue de leur AG, les enseignants avaient condamné cette agression qui représente «un précédent d'une extrême gravité», et décidé «d'enclencher une grève de trois jours à partir de lundi, renouvelable si toutes les revendications ne sont pas prises en compte». R. K.

Grèves des étudiants en pharmacie

Les engagements du ministère de la Santé

Par Rachid Chihab

Le ministère de la Santé et de la Réforme hospitalière veut mettre fin à la grève des étudiants en pharmacie qui dure depuis trois mois et risque de devenir une crise nationale. Pour ce faire, le département de Abdelmalek Boudiaf et reçu jeudi, une délégation des protestataires en vue de trouver un terrain d'entente dans les plus bref délais. Ont pris part à cette rencontre, le ministre de la Santé lui-même, son

secrétaire générale, le directeur des ressources humaines du Msprh, le responsable de la communication et les représentants des étudiants en pharmacie.

Les discussions entre les deux parties ont pris plusieurs heures, indique un communiqué des étudiants grévistes. «Après un long débat entre les représentants des étudiants de la pharmacie et les responsables du Msrh, le ministre a pris des engagements», indique-t-il. «Pour le pharmacien assistant, ce statut figure dans la

nouvelle loi sanitaire (qui a été reportée jusqu'à l'achèvement des élections législatives), mais le ministre s'est engagé pour mettre en place un arrêté (le plus tôt possible) qui va obliger le recrutement du pharmacien assistant», précise le communiqué.

En ce qui concerne le recrutement des pharmaciens dans les différents établissements de santé, le ministre s'est engagé à mettre en place un arrêté qui oblige la présence du pharmacien où il y aura des médica-

ments en attendant les instructions qui viennent avec la nouvelle loi sanitaire, poursuit la même source.

Concernant les inspections, le ministère est en train de former 180 inspecteurs (pharmaciens, médecins et dentistes) pour assurer une meilleure inspection.

S'agissant de l'implantation des officines (numerus clausus), le ministre a annoncé que ce n'est pas le moment pour discuter ce point, à noter que la loi appliquée était une officine pour

3 200 habitants et non pas pour 5 000 habitants. Pour les nouvelles spécialités (pharmacie clinique, pharmacie hospitalière), le ministre s'est engagé à assurer les débouchées des spécialités et même les terrains de stage.

A propos de l'avenir de la grève, le document nous fait savoir que des assemblées générales seront organisées demain dans les départements de pharmacie du pays pour décider de la réponse à donner.

R. C.

Nationalisation des hydrocarbures

Chronologie d'une décision historique

La nationalisation des hydrocarbures, il y a 46 ans, a permis à l'Algérie de reprendre le contrôle de ses ressources naturelles et de récupérer sa manne pétrolière, tout en ouvrant la voie aux grands chantiers de développement socio-économique du pays.



Annoncée par feu Houari Boumediene le 24 février 1971 à la Maison du Peuple à Alger, siège de l'Union générale des travailleurs algériens (Ugta) qui célébrait son 15^{ème} anniversaire, cette décision historique a mis sur les rails le processus de développement économique et social du pays.

La teneur de cette décision: l'acquisition par l'Algérie, après un long processus de négociations entamé en 1967, d'au moins 51% des intérêts des sociétés concessionnaires françaises qui opéraient dans le sud du pays où activaient également d'autres grandes multinationales (BP, Esso, Shell, Mobil...).

La décision de nationalisation a été suivie d'une ordonnance signée le 11 avril 1971 promulguant la loi fondamentale sur les hydrocarbures, qui définissait ainsi le cadre dans lequel devrait s'exercer, dorénavant, l'activité des sociétés étrangères en

matière de recherche et d'exploration des hydrocarbures.

A la faveur de cette décision stratégique, l'Algérie est arrivée à détenir au moins 51% des intérêts des sociétés concessionnaires françaises comme Cfpa, Petropar, Snpa, Coparex et autres Omnirex, Eurafrep et Frabcarep.

Tous les intérêts miniers portant sur les gisements de gaz naturel ainsi que l'ensemble des intérêts détenus dans les sociétés de transport d'hydrocarbures ont également été nationalisés ce 24 février 1971.

Le règlement définitif des différends résultant de cette décision est intervenu par la signature, le 30 juin 1971 entre Sonatrach et Cfpa, et le 13 décembre de la même année entre Sonatrach et ELF-Erap, d'accords sur les nouvelles conditions régissant leurs activités en Algérie.

En outre, et au-delà de son caractère politique, le recouvrement de la souveraineté nationale sur le secteur des hydrocar-

bures avait enclenché la montée en puissance sur la scène régionale et même internationale de la Société nationale de transport et de commercialisation des hydrocarbures (Sonatrach), qui venait de boucler sa huitième année seulement.

Confrontée au défi technique de prendre le relais aux multinationales qui monopolisaient l'exploitation des richesses nationales, Sonatrach a pu relever cet enjeu en l'espace de quelques années avant d'atteindre à la fin des années 1970 un niveau appréciable d'intégration dans les différents segments liés à l'industrie pétrolière et gazière internationale, allant de l'exploration et production à la commercialisation.

D'autre part, l'Algérie, à travers Sonatrach, est restée toujours majoritaire dans tous les investissements étrangers dans les champs pétroliers et gaziers du pays, une position consolidée par les différentes lois promulguées en l'espace de quatre décennies, confirmant ainsi la souveraineté de l'Etat algérien sur ses richesses pétrolières, gazières et minières.

La loi de 1986, promulguée 15 ans après la loi fondamentale sur les hydrocarbures et qui avait été amendée en 1991, avait, en effet, ouvert le marché algérien des hydrocarbures aux compagnies étrangères qui ont conclu des accords de partenariat avec Sonatrach pour l'exploration et l'exploitation de gisements miniers, ainsi que le transport et la commercialisation sans, toutefois, entraîner une perte de souveraineté sur les richesses nationales de l'Algérie qui continue de contrôler la quasi totalité de ses ressources.

D'autre part, les mesures contenues dans la loi sur les hydrocarbures de 2005, amendée une année plus tard, ont visé particulièrement l'adaptation de la législation en vigueur aux évolutions enregistrées au niveau du marché international de l'énergie et le renforcement de la gestion des ressources nationales afin de les préserver au profit des générations futures.

Dans cette optique, le groupe Sonatrach prit une plus large part (au moins 51%) dans l'accès aux contrats d'exploration, d'exploita-

tion et de transport des hydrocarbures.

Cette actualisation du cadre réglementaire a permis à l'Algérie de consolider son contrôle sur ses ressources d'hydrocarbures et de maintenir la position dominante de Sonatrach sur le domaine minier national.

Le dernier texte en la matière, daté de 2013, a, quant à lui, institué de nouveaux avantages fiscaux destinés à attirer l'investissement étranger, notamment dans l'exploration, sans pour autant apporter de profonds changements aux fondements de la loi précédente.

La souveraineté nationale sur les ressources : un principe fondamental

Il a, ainsi, maintenu inchangé le fondement de la loi qui est la règle de 51/49% qui accorde à Sonatrach la majorité dans chaque projet d'investissement avec des groupes étrangers, et lui attribue le droit exclusif en matière de transport d'hydrocarbures par canalisations.

Renforçant tous ces principes, la loi portant révision de la Constitution est venu réaffirmer que la propriété publique est un bien de la collectivité locale (sous-sol, mines, sources naturelles d'énergie...) tout en introduisant un article qui stipule que l'Etat «garantit l'usage rationnel des ressources naturelles ainsi que leur préservation au profit des générations futures».

Mais le groupe public des hydrocarbures devra relever de nouveaux défis face à un contexte de bouleversement profond du marché mondial de l'énergie.

Le renforcement des efforts d'exploration de pétrole et de gaz et la valorisation de toutes les ressources énergétiques, dont les énergies renouvelables, demeurent vitales en vue de continuer à répondre à la constante progression de la consommation interne, à honorer les engagements internationaux en terme de sécurité d'approvisionnement, à contribuer au financement du développement économique et social et à prolonger durablement l'indépendance énergétique du pays.

T. E.

Pour diversifier l'offre nationale

Investissements dans les énergies fossiles et renouvelables

L'Algérie, qui célèbre le 46^{ème} anniversaire de nationalisation des hydrocarbures, continue d'investir dans les énergies fossiles tout en s'engageant dans un vaste programme de développement des énergies renouvelables pour diversifier l'offre nationale et réussir sa transition énergétique.

Pour les cinq prochaines années, la production de pétrole devrait connaître une courbe ascendante en atteignant les 75 millions de tonnes en 2017 et 2018, avant de passer à 77 millions de tonnes en 2019 pour s'établir autour de 82 millions de tonnes en 2020.

Ainsi, Sonatrach consacre entre 2015 et 2021 des investissements annuels de plus de 9 milliards de dollars dans les projets d'exploration et d'exploitation, dont les premiers résultats ont permis d'enregistrer une augmentation de la production dès 2016 après plusieurs années de baisse.

Durant l'année écoulée, la production primaire d'hydrocarbures était passée à 196 millions de tonnes équivalent pétrole (Tep) contre 191 millions de Tep en 2015, tandis que les volumes

commercialisés ont atteint les 163 millions de Tep avec 108 millions destinés à l'exportation et 55 millions de Tep pour satisfaire la demande du marché local.

Concernant le gaz naturel, la production nationale est appelée à atteindre 141,3 milliards de mètres cubes (m³) en 2017, puis 144 milliards m³ en 2018, 150 milliards m³ en 2019 et 165 milliards m³ en 2020.

En plus de l'amont, le groupe pétrolier national se redéploie de plus en plus dans l'aval du secteur des hydrocarbures à travers plusieurs projets de raffinage et de pétrochimie.

C'est ainsi qu'en matière de raffinage, Sonatrach a lancé un programme de réalisation de quatre raffineries d'une capacité de cinq millions de tonnes chacune, à Hassi Messaoud, Tiaret, Skikda et Arzew.

Pour l'optimisation et la valorisation des produits issus de la raffinerie de Skikda, deux autres projets sont lancés, à savoir le complexe de cracking du fuel d'une capacité de 4,5 millions de tonnes pour la maximisation de la production du gasoil, et deux complexes de reforming de naphtha d'une capacité globale de 3,4

millions de tonnes pour la maximisation de la production de l'essence.

Dans le domaine de la pétrochimie, Sonatrach mène, actuellement, des discussions avec divers partenaires internationaux technologues pour la réalisation en partenariat de cinq projets pétrochimiques.

Il s'agit du projet de complexe de craqueur éthane et GPL d'un million de tonnes d'éthylène, du projet de complexe de PDH PP d'une capacité de 600 000 tonnes et du projet de complexe de méthanol et dérivés d'une capacité d'un million de tonnes.

Les deux autres projets concernent le complexe de caoutchoucs synthétiques ainsi que le projet de complexe de pneus de 5 millions d'unités.

Le groupe a aussi lancé dans le domaine de la pétrochimie trois projets en effort propre dont le premier concerne le projet de réhabilitation de l'unité éthylène du complexe pétrochimique de Skikda pour produire 120 000 tonnes d'éthylène/an.

Il s'agit aussi de la réalisation d'un complexe de production de méthyl tert-butyl éther (Mtbe) d'une capacité de 200 000

tonnes/an et du projet de complexe de l'alkyl linéaire de benzène (LAB) d'une capacité de 100 000 tonnes/an.

Renouvelables : une priorité pour diversifier le mix énergétique

Placé par le gouvernement au rang de priorité nationale pour préserver les ressources fossiles, prolonger durablement l'indépendance énergétique du pays et diversifier les sources de l'électricité, le Programme national de développement des énergies renouvelables prévoit une production d'ici à 2030 de 22 000 mégawatts d'électricité de sources renouvelables, destinée au marché intérieur, en plus de 10 000 mégawatts (MW) supplémentaires à exporter.

Le déploiement à plus grande échelle du photovoltaïque et de l'éolien sera accompagné, à moyen terme, de la production d'énergie à partir du solaire thermique, ainsi que l'intégration de la cogénération, de la biomasse et de la géothermie.

Ainsi, l'énergie de sources renouvelables devrait représenter 27% de la production globale d'électricité en 2030 et le double

de la capacité actuelle du parc national de production d'électricité.

Cet objectif permettra de réduire plus de 9% de la consommation d'énergie fossile à l'horizon 2030, d'économiser 240 milliards m³ de gaz naturel, soit 63 milliards de dollars sur 20 ans.

Jusqu'à présent, le secteur a réalisé 400 MW à partir d'énergies renouvelables à travers la centrale électrique hybride de Hassi R'mel (100 MW) et la centrale solaire pilote de Ghardaïa (1,1 MW), auxquels s'ajoutent 22 stations électriques solaires d'une capacité de 343 MW à travers 14 wilayas, dont 270 MW qui sont déjà en service et 73 MW devant entrer en service fin janvier 2017.

En outre, un appel d'offres national et international sera lancé en 2017 pour la production de 4 000 MW d'électricité à partir de sources renouvelables avec un cahier des charges obligeant les investisseurs nationaux et étrangers de produire et d'assurer le montage local des équipements industriels de production et de distribution des énergies renouvelables, notamment les panneaux photovoltaïques.

R. E.

Effets économiques des exonérations fiscales

Des mesures pratiques en cours de préparation selon Babaammi

Le ministre des Finances, Hadji Babaammi, a annoncé que son département oeuvrait, en collaboration avec des experts internationaux, à développer «des modèles d'évaluation économique» qui permettent de définir les effets économiques et sociaux des différents avantages et exonérations fiscales accordés en Algérie.



Répondant à une question orale d'un député de l'Aav lors d'une séance plénière à l'APN, présidée par Mohamed Larbi Ould Khelifa, président de l'Assemblée, sur les effets concrets des multiples exonérations fiscales prévues par la législation algérienne, le ministre a souligné que le développement de ces modèles d'évaluation, en collaboration avec des experts internationaux dont ceux de l'Institut sud-coréen de développement, permettrait d'évaluer l'impact des mesures fiscales existantes.

M. Babaammi a indiqué, à cet effet, que l'évaluation de l'impact économique et social des dépenses fiscales à la faveur des modèles d'évaluation économique «est une question très complexe même dans les pays développés», notant qu'à ce jour, quatre pays seulement ont réussi à utiliser ces modèles d'évaluation, à savoir les États-

Unis, la Grande-Bretagne, le Canada et la Corée du Sud.

Outre les modèles d'évaluation économique, il existe trois autres techniques permettant d'évaluer l'impact financier des dépenses fiscales. Il s'agit de «l'écart des revenus» consistant à estimer le montant du manque enregistré dans les recettes avec le maintien des autres facteurs et de «l'augmentation des recettes», soit l'évaluation des revenus possibles à réaliser en cas d'annulation d'une exonération fiscale donnée, selon le ministre.

Dans le cadre de la préparation de l'avant-projet de loi organique des lois de finances amendant la loi 17-84, une réforme sera introduite consistant à élaborer un rapport annuel sur les dépenses fiscales pour accompagner annuellement le projet de loi de finances. Cependant, la difficulté d'évaluer les effets économiques et sociaux de la

dépense fiscale n'a pas empêché les différentes directions du ministère des Finances d'effectuer des études d'évaluation de ces effets durant les années précédentes, précise le ministre. La direction générale de la prévision et des politiques (Dgpp) a élaboré un rapport en 2012 sur l'évaluation de la performance économique et sociale des avantages fiscaux accordés dans le cadre de l'Agence nationale de développement de l'investissement (Andi) et l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (Ansej), ainsi qu'une note d'évaluation des dépenses fiscales de l'impôt sur les bénéfices des sociétés (IBS) et la taxe sur la valeur ajoutée (TVA).

La direction générale de la prévision et des politiques a également publié les montants globaux des aides fiscales au titre de la fiscalité ordinaire et celles liées aux

ressources énergétiques pour 2012, 2013 et 2014.

M. Babaammi a précisé, à titre d'exemple, que la note de présentation de la loi de finances 2016 faisait état de 954 milliards de dinars de dépenses fiscales en 2014.

La direction générale des impôts et la direction générale des Douanes établissent périodiquement des estimations sur le manque à gagner pour le Trésor public du fait des exonérations fiscales.

A une question du député Lies Saâdi du parti du Front de libération nationale (FLN) sur le rôle du contrôleur financier au niveau des communes qu'il estime être «un frein au développement local en ce que le contrôle préalable entrave, selon lui, l'engagement de dépenses publiques», le ministre a précisé que le contrôle préalable de la dépense publique, régi par le décret exécutif 92-414 en application de la loi relative à la comptabilité publique, était «une nécessité pour veiller à la légalité des dépenses locales».

Le contrôleur financier exécute toute mission de vérification ou de contrôle portant sur les aspects inhérents à l'application de la législation et de la réglementation relatives aux finances publiques pour veiller à leur application.

Il peut soit refuser, à titre provisoire, une dépense non conforme à la réglementation lorsqu'il est possible de remédier aux fautes constatées, soit la refuser de manière définitive lorsqu'il y a infraction à la législation.

Tout refus infondé d'une dépense publique et toute entrave explicite par un organe de contrôle préalable constituent des infractions aux règles de discipline budgétaire et financière qui sont passibles d'une amende aux termes de l'article 88 de la loi modifiée et complétée relative à la Cour des comptes, a affirmé le ministre.

R. N.

Commission économique du Conseil de la nation Bouchouareb présente le texte de loi sur la métrologie

La commission des affaires économiques et des finances du Conseil de la nation a auditionné jeudi le ministre de l'Industrie et des Mines, Abdesselam Bouchouareb qui a présenté un exposé sur le texte de loi relatif au système national de métrologie, indique un communiqué du Conseil.

La réunion a été présidée par le président de la commission Abdelkader Bensalem en présence de la ministre chargée des relations avec le parlement, Ghania Eddalia.

La révision de la loi 90-18 du 31 juillet 1990 relative au système national légal de métrologie, «vise l'adaptation de ses dispositions avec les nouveautés enregistrées actuellement par la dynamique économique de notre pays, notamment celle du secteur industriel», a indiqué le ministre, selon la même source.

Le nouveau système de métrologie propose un plan régulateur du système de métrologie nationale. Il s'agit de créer un Conseil national de métrologie qui sera chargé de la coordination entre les différentes actions des ministères en matière de métrologie et une instance nationale de métrologie, autorité de gestion et de coordination de l'action des différents intervenants aux questions liées aux politiques de métrologie et qui préserve les normes nationales.

La loi adoptée par l'Assemblée populaire nationale (APN) en janvier dernier, stipule la création d'un réseau spécial pour les laboratoires d'analyse de référence pour répondre aux besoins exprimés en matière d'analyse et jouer un rôle complémentaire au laboratoire nationale référentiel de métrologie.

R. N.

Bilan financier de l'année 2016

Une année couronnée de succès pour Ooredoo porté par une stratégie digitale gagnante

Le groupe de télécommunications Ooredoo a rendu public, le mercredi 22 février 2017, ses résultats financiers de l'année 2016 confirmant le leadership en termes d'innovation digitale de sa filiale algérienne, qui a clôturé l'année 2016 avec des indicateurs positifs et ce, en dépit d'un marché très concurrentiel.

Ce succès a été notamment porté par la stratégie de l'entreprise, qui place les clients au cœur de ses préoccupations grâce, notamment à la dynamique commerciale du haut débit de l'Internet mobile 3G et 4G.

Les revenus de Ooredoo (Algérie) ont atteint 112,2 milliards de dinars algériens en 2016, contre 110,7 milliards de dinars en 2015. Le parc clients a quant à lui atteint 13,8 millions d'abonnés à fin décembre 2016 contre 13 millions d'abonnés à fin décembre 2015, soit une augmentation de 5,6%.

Le résultat avant intérêts, impôts (taxes), dotations aux amortissements et provisions sur immobilisations (Ebitda) a été de 39,3 milliards de dinars algériens en 2016.

En 2016, les investissements d'Ooredoo (Algérie) ont atteint 23,3 milliards de dinars algériens, grâce notamment à l'amélioration et à l'expansion de son réseau sur tout le territoire national.

Au sein du groupe Ooredoo, Ooredoo (Algérie) représente 10% du nombre d'abonnés et 11% des investissements globaux du groupe.

Communiqué

Ils dénoncent la non-application de la loi en vigueur

Les jeunes entrepreneurs réclament 20% des projets publics

Des jeunes entrepreneurs ayant pris part, jeudi à une rencontre à Boumerdès, ont plaidé pour l'accès à un taux de 20% des projets et marchés publics.

«La non-application des lois en vigueur parfaitement claires en la matière a impacté négativement sur de nombreuses entreprises de jeunes, créées au titre des dispositifs de l'Ansej, l'Anem et la Cnac», ont indiqué les intervenants, à l'issue de l'installation du bureau de wilaya de la Fédération nationale des jeunes entrepreneurs.

Aussi, un appel pressant a été lancé en

direction des autorités concernées, pour «intervenir en vue de l'application des lois de la République en la matière».

Des entrepreneurs dans les domaines du bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique (Btph) ont particulièrement déploré «la lourdeur» des procédures introduites dans les cahiers de charges relatifs aux marchés publics.

Ils ont, en outre, appelé à l'accompagnement des jeunes entrepreneurs, notamment par la création de zones d'activités moyennes destinées à l'implantation de petits projets, car «actuellement, ils ne peuvent pas accéder à un foncier au

niveau des grandes zones d'activités», ont-ils souligné.

D'autres intervenants à cette rencontre, qui a vu la participation d'une quarantaine de jeunes entrepreneurs ont exposé de nombreux problèmes sur le terrain, à l'instar de leur incapacité d'élargir leur activité, à cause du manque de foncier ou son absence, la commercialisation et promotion de leurs produits, le rééchelonnement de leurs dettes auprès des banques et des dispositifs d'aide à l'emploi, et le coût élevé des équipements de production et de l'assurance de leurs employés.

R. B.

Prise en charge de l'autisme

Associer tous les secteurs à l'élaboration du plan national

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf, a mis en avant, jeudi à Alger, l'importance d'associer tous les secteurs concernés et autres intervenants à l'élaboration du plan national de prise en charge de la maladie d'autisme.



M. Boudiaf qui répondait à la question orale d'une députée de l'assemblée populaire nationale (APN) concernant l'implication d'autres secteurs à l'élaboration de ce programme, a fait savoir qu'une commission nationale multisectorielle a été mise en place pour contribuer à l'élaboration du programme de prise en charge de la maladie d'autisme.

Il a précisé que cette commission, supervisée par le ministère de la santé et regroupant également les secteurs de l'éducation, du travail, de l'enseignement supérieur et le mouvement associatif, était

chargée d'élaborer une stratégie d'organisation, de coordination et de suivi des activités de prévention et de prise en charge de l'autisme et de l'accompagnement des malades.

Ce programme s'inspire des expériences et objectifs de pays étrangers pionniers en matière de prise en charge de l'autisme notamment en matière de formation et de dépistage précoce de la maladie, a ajouté M. Boudiaf.

Il a rappelé l'intérêt particulier que le Président de la République accorde aux personnes atteintes d'autisme et à la nécessité d'apporter des solutions à leurs problèmes médicaux et sociaux.

Concernant les centres anticancer dont l'Algérie s'est dotée, le ministre a estimé qu'il constituait un acquis pour le système sanitaire algérien.

Le citoyen est libre de choisir entre le secteur public ou privé pour se faire soigner", a soutenu M. Boudiaf pour qui le secteur privé complète le public.

Après avoir souligné l'impératif de dispenser des prestations de qualité signalant que les nouveaux centres dont s'est doté le secteur de la santé ont permis d'alléger pressions.

Il a annoncé que deux nouveaux centres seront prochainement ouverts à Tlemcen et

Sidi Bel Abbès et que d'autres structures ouvriront vers la fin de l'année dans les wilaya d'Adrar, Laghouat et Tizi Ouzou.

Pour ce qui est de la pénurie de médicaments dans certaines officines de pharmacie, il a reconnu une pénurie de certains produits, assurant qu'il sera bientôt remédié aux dysfonctionnements enregistrés.

Une étude est actuellement en cours pour définir les besoins du marché en médicaments afin d'assurer leur disponibilité d'ici à 2018. La production nationale couvre 61% du marché du médicament, s'est-il félicité.

R. S.

Polycliniques de Constantine 90% des spécialités médicales sont disponibles

Les établissements publics de santé de proximité (Epsp) de Constantine disposent de 90% des spécialités médicales, a indiqué jeudi le directeur de la Santé et de la population (DSP), M. Laïd Abdelghani Benkhedim.

Les polycliniques de la wilaya de Constantine ont été toutes dotées de matériels et staff médical et paramédical spécialisés permettant l'amélioration des conditions de la prise en charge des populations, a souligné le même responsable au cours d'une conférence de presse durant laquelle il a appelé les citoyens à «rompre» avec le réflexe de recours au Centre hospitalo-universitaire (CHU) alors que les structures de santé de proximité disposent de tous les moyens nécessaires pour «une prise en charge qualitative».

Evoquant la question des budgets de fonctionnement à allouer au secteur dans cette wilaya, le DSP a précisé que la priorité a été donnée à l'acquisition des équipements des laboratoires et la dotation des services concernés de réactifs.

S'agissant des structures de santé en réalisation à Constantine, le même responsable a annoncé la réception d'ici à 6 mois du futur laboratoire national du contrôle des produits pharmaceutiques (Lncpp) et l'achèvement avant la fin 2018 des travaux de l'extension de 72 lits de la maternité de Sidi Mabrouk.

Il a, dans ce sens, affirmé que toutes les réserves entravant l'avancement de travaux de réalisation du centre anticancer (CAC) du CHU Benbadis de Constantine et du complexe mère-enfant, en construction à la nouvelle ville Ali Mendjeli ont été levées et les chantiers relancés.

Le même responsable a annoncé le lancement prochain d'un vaste programme de formation ciblant les agents d'accueil du secteur de la santé.

L. T.

Commune de Boualem à El Bayadh Réception prochaine d'un hôpital 60 lits

Le secteur de la santé sera renforcé dans la wilaya d'El Bayadh par la réception d'un nouvel hôpital de 60 lits dans la commune de Boualem avant la fin du premier semestre 2017, a-t-on appris des responsables du secteur.

Le taux de réalisation de cet établissement sanitaire, inspecté jeudi par le wali, Abdellah Benmansour, a atteint 95%, selon les explications fournies. Les travaux d'aménagement externe de cet hôpital seront entamés prochainement des avis d'appel d'offres pour l'équipement seront lancés, ont indiqué les responsables du bureau d'études chargée de l'opération. Le wali a inspecté, dans cette commune située à 54 km au sud du chef-lieu de wilaya, des chantiers de réalisation de plusieurs projets prévus d'être livrés les prochains mois dont trois ouvrages d'art au niveau de la RN 47 dotés d'une enveloppe financière de 500 millions de DA.

Cette commune a bénéficié du projet de réalisation d'un tribunal dont les travaux tirent à leur fin.

Le wali a visité également le projet de réalisation de 124 logements publics locatifs dont les travaux ont été achevés et il ne reste que le raccordement aux réseaux d'électricité et du gaz naturel avant leur livraison à leurs bénéficiaires. Le programme de cette visite a porté aussi sur l'inspection des travaux d'aménagement et de réhabilitation du stade communal qui sera couvert en gazon artificiel.

R. B.

Organisation mondiale de la santé

Inauguration à Alger d'un Centre de documentation et d'information

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a inauguré, jeudi au siège de son bureau à Alger, son Centre de documentation et d'information (CDI) destiné à la promotion de la recherche et de la connaissance médicale, au profit, essentiellement, de la communauté scientifique algérienne.

«L'ouverture de ce centre répond à un besoin de partage et d'approfondissement des connaissances produites en Algérie dans les domaines de la médecine et annexes, afin que les travaux réalisés soient connus à l'extérieur», a précisé le représentant de l'OMS Algérie, le Dr Bah Keita.

Précisant que «l'accès en ligne est gratuit pour tous», il a ajouté que ce Centre dispose de nombreux ouvrages mis à la dispo-

sition des chercheurs, enseignants et étudiants qui peuvent les consulter afin de s'imprégner de tout ce qui est réalisé à travers le monde dans le domaine de leur spécialisation.

Le CDI se propose ainsi de «faciliter l'accès» à la documentation de l'agence onusienne ainsi qu'à la littérature mondiale et nationale dans le domaine de la santé, est-il expliqué dans la présentation de la nouvelle structure.

Outre la communauté universitaire qui y trouve ainsi un double intérêt, le CDI est également mis au service des institutions étatiques, dont le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, ainsi que tous les établissements et organismes en relation avec le domaine de la santé. Le centre, a-t-on également précisé,

offre à ses usagers «une base de données structurée», selon les normes internationales, un accès aux bases de données en ligne, ainsi qu'un espace cyber et une médiathèque.

De même qu'il a l'avantage de relier ses abonnés à diverses sources d'informations en ligne, s'agissant de toutes les publications en liaison avec le monde médical, à travers le monde.

Le Dr Keita a fait savoir, à ce propos, qu'une coopération existait entre l'OMS et la Faculté de médecine d'Alger visant à «valoriser le savoir-faire algérien» et de démontrer qu'à travers les thèses réalisées par les universitaires, que l'Algérie «apporte sa contribution» dans le domaine de la recherche médicale et scientifique.

Y. M.



Casbah d'Alger

Le plan de réhabilitation ne vise pas à la vider de ses habitants

Le wali d'Alger Abdelkader Zoukh a indiqué jeudi que le plan de réhabilitation de l'ancienne Casbah ne visait nullement à vider la cité de ses habitants mais qu'il proposait d'impliquer les propriétaires d'habitations au processus de restauration.



Le Wali qui rencontrait les représentants de la société civile de la Casbah à l'issue d'une visite dans cette cité à l'occasion de sa journée nationale a affirmé que son administration encourageait les familles attachées à leurs anciennes habitations à s'impliquer dans le processus de restauration.

Vider la cité de ses habitants s'apparenterait à la vider de son âme, a estimé le wali qui répondait aux préoccupations des associations de sauvegarde de la Casbah. Il a rappelé que 53 familles ont quitté l'espace de la citadelle dans le cadre du relogement et que toute la rigueur sera observée en matière de contrôle et qu'il ne sera pas permis aux familles relogées de réintégrer leurs habitations.

Des membres d'associations, dont l'historien Belkacem Babaci ont appelé à l'application de la loi interdisant le retour des familles relogées dans leur demeures fermées rappelant la loi 04-98 interdisant la vente des douirates aux étrangers. M. Babaci a fait savoir que la Casbah comptait actuellement quelque 52.000 habitants expliquant que ce nombre dépassait les capacités de la cité.

D'autres ont appelé à réhabiliter la salle de cinéma "Nedjma" au coeur du quartier de

la Casbah et le siège des scouts musulmans algériens. Le wali a assuré que toutes les bâtisses étaient concernées par la restauration et que plus de 2400 milliards de centimes ont été dégagés pour finaliser le plan de réfection de la cité antique.

Les services de wilaya vont choisir 56 bureaux d'études pour superviser le travail colossal à entreprendre, a ajouté le wali précisant que les bureaux d'études retenus désigneront ultérieurement les entrepreneurs qui devront prendre en charge les travaux dans le respect des conditions techniques et urbanistiques pour la restauration de la Casbah qui est classée par l'Unesco patrimoine universel de l'humanité.

M. Zoukh s'est rendu ensuite à la citadelle, pour s'enquérir de l'état d'avancement des travaux au niveau du Palais du Dey (les travaux d'urgences finalisés), et qui devra bénéficier d'une enveloppe supplémentaire pour le lancement des travaux de restauration, mais après constat lundi prochain par la commission des marchés des travaux réalisés sur le terrain.

Alors que la cité des janissaires s'apprête à accueillir les visiteurs et les différents activités, les travaux au niveau du Palais Hassan Bey, à la basse Casbah, se poursuivent,

dans le cadre d'un partenariat entre une société espagnole et deux sociétés algériennes spécialisées dans le bois et le marbre.

La partie inférieure du Palais, réservée aux archives, a été complètement vidée et nettoyée, afin de procéder à sa restauration intégrale dans les plus brefs délais, selon le directeur des équipements publics.

Dar el Baroud renferme d'importantes découvertes archéologiques, à l'instar de grandes jarres utilisées pour la conservation de la poudre à canon, a précisé M. Berkoun.

Les maisonnettes entourant Djamaa el Barani (Bab Djedid) font l'objet d'une étude d'évaluation.

Par ailleurs, le directeur de la culture de la wilaya d'Alger, Mokhtar Khaldi a proposé la participation du Centre national de recherches préhistoriques, anthropologiques et historiques à cette opération, car parallèlement aux travaux de restauration, des vestiges sont à exploiter.

Le wali de la wilaya d'Alger a insisté sur la nécessité d'impliquer les artisans dans le plan de restauration et de rénovation de la Casbah.

Il a exhorté le directeur de la formation professionnelle de la wilaya à l'application de

la convention signée entre les secteurs de la formation professionnelle et du tourisme, qui assure au stagiaire une carte d'artisan et un local commercial au sein de la Casbah dans le cadre de la formule de l'ANSEJ.

K. L.

Ain Témouchent

Un quota supplémentaire de 1.600 logements AADL

■ La wilaya de Ain Témouchent vient de bénéficier d'un quota supplémentaire de 1.600 logements location-vente, a-t-on appris jeudi du wali, Ahmed Hamou Touhami.

En marge d'une cérémonie d'attribution de 56 logements publics locatifs dans la commune de Chaabat Lham, le wali a indiqué que le choix du terrain devant abriter ce quota supplémentaire de logements AADL est en cours. Deux sites sont retenus l'un au chef-lieu de wilaya et l'autre à El Malah. Ce nouveau quota d'habitats s'ajoute à un quota de 1.000 logements AADL et un autre de 1.100 AADL-CNEP qui seront attribués prochainement. Le wali a annoncé que la commission compétente a achevé l'étude des dossiers d'un quota de 857 logements publics locatifs qui seront distribués dans les prochains jours au niveau du chef-lieu de wilaya. Il a affirmé que l'Etat poursuivra la concrétisation de l'habitat public locatif, ajoutant que les services de la wilaya prévoient la réception d'un quota supplémentaire de l'habitat rural cette année pour répondre à la demande dans plusieurs communes de la wilaya.

L. A.

Khenchela

Des brigades mobiles pour la protection des forêts

■ Vingt et une brigades mobiles ont été mises sur pied courant 2017 par la conservation des forêts de la wilaya de Khenchela pour la protection des deux forêts d'Ouled Yajoub et Béni Meloul. Chaque brigade se compose de deux (2) équipes composées de en moyenne de quatre éléments qui travaillent en alternance 24h sur 24 pour préserver ces espaces naturels contre toutes formes d'atteinte et d'agression en particulier celles qui ciblent les céraires protégées, a déclaré jeudi le chargé de communication de la conservation. Quinze (15) de ces brigades ont été affectées à la forêt de Béni Melloul qui s'étend sur une aire de 67.000 hectares partagés par les deux communes de Bouhama et Lemsara tandis que les 6 autres brigades ont été désignées pour protéger la forêt d'Ouled Yakoub occupant 27.305 hectares dans la commune de Tamza, a indiqué Bachir Bahri. Outre des actions de sensibilisation, ces brigades luttent contre les infractions en rapport avec le pacage interdit à l'intérieur du domaine forestier, la coupe illicite d'arbres et les incendies intentionnels et surveillent les mouvements des véhicules à l'intérieur de ces espaces, a ajouté la même source qui fait état de 14 procès verbaux (PV) d'infractions établis en 2016 notamment pour coupe d'arbres et transport illicite de bois.

K. T.

Mila

Plusieurs projets pour améliorer l'AEP

Le ministre des Ressources en eau et de l'Environnement, M. Abdelkader Ouali, a fait état jeudi de l'existence de plusieurs projets visant l'amélioration de la distribution de l'eau potable dans la wilaya de Mila dont la moitié des communes souffre d'un déficit d'approvisionnement en cette ressource vitale.

En réponse à un député de l'Assemblée populaire nationale (APN) sur le manque d'alimentation en eau potable des communes de cette wilaya qui dispose, pourtant, du plus grand barrage d'Algérie (Barrage Béni Haroun), M. Ouali a précisé que 16 communes sur un total de 32 demeuraient non raccordées à des barrages.

Pour ce faire, a indiqué le ministre, plusieurs projets ont été inscrits en vue d'approvisionner ces communes à partir des barrages et que des études ont été lancées pour raccorder 5 communes au barrage de

Béni Haroun, ainsi que 11 communes au barrage de Tabellout dans la wilaya de Jijel, et ce, en raison de la difficulté rencontrée dans le raccordement de ces communes au barrage de la wilaya (Mila).

Parallèlement au lancement de ces projets dont la concrétisation peut prendre du temps, le ministère des Ressources en eau a décidé l'approvisionnement de ces communes en eaux souterraines (puits profonds et sources).

A cet égard, 25 projets de réalisation de puits profonds ont été inscrits, ce qui permettra la fourniture de 23.000 m³/jour au profit de 170.000 habitants.

Sept (7) puits ont été mis en exploitation dans l'attente de la réception de 4 autres en septembre prochain. Le reste des projets, soit 14, est actuellement au stade d'évaluation des offres.

Depuis l'année 2000, la production en eau potable dans la wilaya de Mila a triplé,

passant ainsi de 56.000 m³/jour à 140.000 m³/jour à présent.

Pour ce qui est de la longueur du réseau d'approvisionnement, elle est passée de 1.510 km à 4.454 km, soit une hausse de 300%. Les capacités de stockage sont passées, quant à elles, de 82.000 m³ à 156.000 m³.

Par ailleurs et en réponse à une autre question sur le réseau d'assainissement dans le village "Tekermabit" dans la commune de Tamanrasset, M. Ouali a précisé que ces eaux sont traitées selon des normes techniques et sanitaires avant leur déversement dans le Oued jouxtant le village, assurant que ces eaux n'étaient pas nocives à la santé.

A ce titre, le ministre a annoncé qu'il sera procédé prochainement à la valorisation de ces eaux pour utilisation dans l'irrigation des terres agricoles.

R. M.

CONFLITS ▶▶

Syrie

60 morts dans un attentat près d'al Bab

Une voiture piégée a explosé vendredi à un point de contrôle dans un village proche d'al Bab en Syrie tenu par des rebelles syriens pro-turcs, faisant 60 morts et de nombreux blessés, rapportent des sources dans la région.



Les rebelles soutenus par Ankara ont chassé jeudi les combattants de l'Etat islamique (EI) d'al Bab, une des places fortes des djihadistes dans le nord de la Syrie, et se sont également emparés de deux localités voisines, Kabassine et al Bezah.

L'attaque perpétrée vendredi s'est produite à un point de contrôle de l'Armée syrienne libre (ASL) à Soussiane

qui se trouve derrière les lignes rebelles, à environ 8 km au nord. Parmi les 41 personnes tuées, 35 sont des civils, précise-t-on de même source. «Cela s'est produit à un point de contrôle mais il y avait de nombreuses familles qui étaient rassemblées et qui attendaient de retourner à al Bab. Il y a de nombreuses victimes civiles», a déclaré un combattant de la brigade Sultan Mourad.

L'Observatoire syrien des

droits de l'homme (Osdh) qui documente le conflit grâce des contacts sur place a fait état de 42 tués. Jeudi, plusieurs rebelles pro-turcs avaient été tués par l'explosion d'une mine à al Bab alors qu'ils procédaient au nettoyage de la ville après le retrait des djihadistes. Après avoir pris le contrôle d'al Bab, les forces turques ont pilonné les positions de l'EI dans la ville voisine de Tedef, a indiqué l'Osdh. La zone située immédiate-

ment au sud de Tedef est tenue par l'armée syrienne et ses milices alliées.

Malgré leurs progrès sur le terrain, les rebelles syriens sont confrontés à des problèmes de sécurité dans les territoires qu'ils ont repris.

«Il y a de nombreuses cellules (djihadistes) dans al Bab. Cela est très dangereux. Nos opérations de nettoyage sont en cours», a commenté un combattant rebelle.

Reuters

Pour la première fois depuis 2014

Les forces irakiennes entrent à Mossoul-Ouest

Les forces d'élite irakiennes sont entrées hier dans la partie occidentale de Mossoul, pour la première fois depuis la prise de la deuxième ville d'Irak par le groupe Etat islamique (EI) en juin 2014, selon un commandant irakien.

C'est la reprise totale de l'aéroport désaffecté de Mossoul qui leur a permis d'enfoncer les lignes jihadistes, leur premier grand succès dans la bataille pour la reconquête de l'ouest de cette ville du nord de l'Irak lancée dimanche.

Après ses revers des derniers mois, l'EI est également sur la défensive en Syrie voisine, où il a été chassé de son dernier grand fief de la province d'Alep, Al-Bab, désormais aux mains de groupes rebelles syriens.

Appuyés par l'aviation de la coalition internationale dirigée par les Etats-Unis et celle de l'armée irakienne, soldats et policiers irakiens ont rencontré peu de résistance des jihadistes à l'aéroport situé à la périphérie sud-ouest de Mossoul.

Ce succès intervient au sixième jour de la seconde phase de leur offensive pour reprendre la partie occidentale de Mossoul après avoir chassé l'EI de la partie orientale de son dernier grand fief en Irak. «Je peux confirmer que l'aéroport est totalement libéré», a déclaré vendredi le général Abbas al-Joubouri, commandant de la Force d'intervention rapide (FIR) du

ministère de l'Intérieur qui a dirigé l'assaut. Les forces irakiennes ont sécurisé et nettoyé cet aéroport désaffecté depuis que l'EI a chassé l'armée de Mossoul et de sa région en juin 2014, lors d'une offensive éclair qui lui avait ensuite permis de proclamer un «califat» à cheval sur l'Irak et la Syrie, où le groupe ultraradical occupe de vastes régions.

Les jihadistes avaient détruit les bâtiments de l'aéroport après le début de l'offensive irakienne pour la reprise totale de Mossoul le 17 octobre, selon le général Joubouri.

Près de l'aéroport de Mossoul, les forces d'élite du contre-terrorisme ont également repris la base militaire de Ghazlani, selon un autre responsable militaire.

Dans l'ouest de Mossoul, les forces irakiennes risquent d'affronter une résistance bien plus importante de l'EI.

Quelque 2 000 jihadistes s'y trouvent encore selon les estimations du renseignement américain. Encerclés de tous les côtés, ils devraient vendre chèrement leur peau en menant des attentats-suicides, la hantise des soldats irakiens.

Outre l'aviation de la coalition, des conseillers militaires américains sont présents sur la ligne de front.

La bataille pour Mossoul-Ouest s'annonce comme l'une des plus meurtrières de la guerre contre l'EI.

L'ONU et les ONG s'inquiètent pour les 750 000 habitants de Mossoul-Ouest, dont près de la moitié sont des enfants. Leurs conditions de vie sont de plus en plus difficiles dans cette zone désormais coupée de l'extérieur et privée d'approvisionnement. Mercredi soir, un avion de l'armée a largué des milliers de lettres prétendument écrites par des habitants de Mossoul-Est destinées aux civils bloqués sur la rive ouest.

«Soyez patients et aidez-vous les uns les autres. La fin de l'injustice est proche», peut-on lire sur l'une d'elles, signée «Des gens du côté Est». «Restez chez vous et coopérez avec les forces de sécurité».

Selon des sources médicales et des habitants de Mossoul-ouest, certains commencent à mourir de malnutrition et du manque de médicaments.

La perte de Mossoul représenterait un terrible revers pour l'EI qui parvient néanmoins à toujours frapper avec des attentats particulièrement meurtriers.

Vendredi, un kamikaze a tué au moins 29 personnes, en majorité des rebelles syriens, en faisant exploser sa voiture piégée au nord-est d'Al-Bab, un fief que l'EI vient de perdre dans le nord syrien, selon une ONG. L'attaque n'a pas été revendiquée mais porte la marque du groupe ultraradical.

AFP

Turquie

Un total de 27 rebelles PKK tués dans des raids

Un total de 27 éléments de la rébellion du parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) ont été tués par des frappes de l'aviation turque dans le nord de l'Irak, a indiqué vendredi l'état-major de l'armée turque (TSK).

Les avions de chasse turcs ont lancé un nouveau raid visant des positions de la guérilla dans les Monts Qandil (bases-arrières de la guérilla dans le nord de l'Irak), a ajouté la même source, précisant que trois abris de la rébellion ont été détruits.

L'aviation a mené, lundi et mardi, une série de frappes tuant une cinquantaine de rebelles dans la région de Zap. L'armée turque a amplifié ses raids contre la rébellion du PKK dans le nord de l'Irak afin d'empêcher ses militants de s'infiltrer en Turquie lorsque les conditions météorologiques s'améliorent et ce, dans le cadre des mesures préventives en prévision du prochain référendum pour la présidentialiser le régime (16 avril prochain). Selon la TSK, le PKK a intensifié, au cours de la dernière semaine, ses activités pour transférer des dizaines de ses combattants de Zap vers la Turquie et essaie d'y acheminer des armes et des munitions notamment à travers de Kobane (Nord de la Syrie) sous contrôle des unités de protection du peuple (YPG, milice kurde syrienne considérée par Ankara comme une ramification du PKK).

Plus de 8 000 rebelles ont été tués ou capturés, depuis juillet 2015, à l'intérieur du pays et dans les raids aériens de l'aviation turque dans le nord de l'Irak et plus de 800 membres des forces de sécurité (soldats, policiers et gardiens de village) ont été tués dans les accrochages et attaques du PKK. Ankara avait initié en automne 2012 un processus de réconciliation avec le PKK pour mettre fin au conflit armé de trois décennies ayant fait plus de 40 000 tués. Mais deux ans et demi plus tard, ce processus a volé en éclats avec la reprise des attaques contre les forces de sécurité après l'attentat-suicide de Suroç, le 20 juillet 2015, qui avait fait 34 tués parmi des sympathisants du mouvement kurde.

R. N.

Yémen

Huit soldats tués dans un attentat-suicide

Un kamikaze a fait exploser sa voiture piégée vendredi matin contre l'entrée d'un camp militaire dans le sud du Yémen, tuant huit soldats et blessant 11 autres, selon un nouveau bilan de responsables de la sécurité.

Un précédent bilan a fait état de cinq morts et trois blessés.

L'attentat s'est produit à l'entrée du Camp Najda à Zinjibar, chef-lieu de la province d'Abyane, ont précisé ces sources. Le véhicule, une camionnette tout-terrain, était chargé de bois de chauffage pour donner l'impression d'être un camion de livraison, selon ces sources. Il n'a pas réussi à dépasser le portail du camp et des échanges de tirs ont éclaté entre gardes et assaillants voulant profiter de l'explosion pour entrer dans l'installation militaire, selon l'une des sources. L'attentat n'a pas été revendiqué mais il semble, selon ce responsable, porter la marque du réseau terroriste Al-Qaïda qui a déjà fait usage de cette méthode contre des cibles militaires dans cette région.

Al-Qaïda et le groupe terroriste autoproclamé Etat islamique (Daech/El) ont profité de l'instabilité au Yémen, théâtre d'un conflit opposant les rebelles Houthis au gouvernement Hadi, pour renforcer leur présence dans le sud et le sud-est du pays.

R. L.



Somalie

Nomination d'un nouveau Premier ministre

Hassan Ali Khaire, un ancien travailleur humanitaire et cadre d'une compagnie pétrolière, a été nommé jeudi Premier ministre de la Somalie par le nouveau président Mohamed Abdullahi Mohamed.



Le nouveau président, plus connu sous son surnom Farmajo, a fait l'annonce via son compte Twitter. Après sa nomination, M. Khaire a promis de "travailler d'arrachepied avec le président pour former un gouvernement qui représente le public".

Les tensions au sommet de l'État somalien entre le président et son Premier ministre ont fréquemment paralysé l'activité gouvernementale ces dernières années. La relation entre les deux hommes sera

donc cruciale pour l'avenir de ce pays très fragile.

M. Khaire est un nouveau venu sur la scène politique somalienne. Comme Farmajo, qui a aussi la citoyenneté américaine, il est issu de la diaspora et a la double nationalité somalienne et norvégienne.

Agé de 49 ans, il était depuis deux ans et demi directeur du département Afrique de la controversée compagnie pétrolière britannique Soma Oil and Gas.

Soma avait été inquiétée pour une affaire de corruption

présumée relative à un accord pétrolier signé en 2013 avec la Somalie. Mais le Serious Fraud Office (SFO), l'office britannique de lutte contre la délinquance financière, a classé l'affaire en décembre, n'ayant pas trouvé "suffisamment de preuves pour avoir une chance réaliste d'obtenir une condamnation".

Auparavant, M. Khaire avait été entre 2011 et 2014 directeur régional pour le Norwegian Refugee Council, une ONG qu'il avait rejointe en 2002 à Oslo.

C'est un proche de

l'ancien président Hassan Sheikh Mohamud, auquel a succédé Farmajo. Il est membre du clan des Hawiye, ce qui maintient l'équilibre traditionnel avec les Darod, dont est issu le nouveau président.

Sa nomination doit encore être approuvée par le Parlement.

La Somalie est plongée depuis la chute en 1991 du régime du président Siad Barre dans le chaos et la violence, entretenus par des milices claniques, des gangs criminels et des groupes islamistes.

AFP

Nigeria

Deux Allemands kidnappés dans le nord du pays

Deux archéologues allemands ont été kidnappés dans l'État de Kaduna (nord-ouest du Nigeria), a confirmé jeudi la police locale, alors que deux villageois, qui ont tenté de les secourir, ont été abattus par les ravisseurs.

"Je peux confirmer l'enlèvement de deux Allemands dans le village de Jenjela dans le sud de l'État de Kaduna", a déclaré à l'AFP le porte-parole de la police locale, Usman Aliyu.

Selon M. Aliyu, les deux hommes travaillaient sur ce site d'archéologie depuis 10 ans, et les forces de sécurité locales leur avaient fourni une équipe de protection personnelle, compte tenu de la vague de kidnappings dans la région. Toutefois les archéologues ont préféré compter sur l'escorte de riverains,

affirme-t-il. Selon des habitants de la zone, deux femmes, qui seraient également Allemandes, accompagnaient les archéologues lors de l'incident.

"Les ravisseurs sont arrivés avec des armes à feu et des machettes, et ont ordonné aux Allemands de les suivre dans la brousse", a raconté l'un d'eux, sans vouloir dévoiler son identité pour des raisons de sécurité.

"Étonnamment, ils n'ont pas enlevé leurs deux autres collègues féminines. Ils ont tiré des coups de feu en l'air pour effrayer les villageois, avant d'emmener les deux hommes", poursuit le témoin. "Deux hommes du village qui ont décidé de poursuivre les ravisseurs ont été abattus."

Ce kidnapping a eu lieu à proximité de la route reliant l'aé-

roport de Kaduna à la capitale fédérale Abuja.

Le manque de sécurité autour de cet axe est particulièrement inquiétant alors que le gouvernement a annoncé la fermeture de l'aéroport d'Abuja pendant 6 semaines pour réparation, à compter du 8 mars, et que tous les vols intérieurs doivent être détournés vers Kaduna. Les compagnies internationales ont refusé d'utiliser l'aéroport de Kaduna, arguant de problèmes de sécurité et d'infrastructures vétustes.

Les enlèvements sont particulièrement fréquents sur cet axe, s'ajoutant au regain de violences entre les nomades Fulani et les agriculteurs de la région, qui ont fait au moins 200 morts depuis décembre.

AFP

Gambie

Neuf ex-agents du renseignement inculpés de meurtre

L'ex-chef de l'Agence nationale du renseignement (NIA) en Gambie et huit de ses ex-collègues, ont été inculpés jeudi à Banjul de "meurtre" en avril d'un opposant peu après son arrestation.

Yankuba Badjie, ex-directeur général de la NIA et ses huit co-accusés ont été mis en examen pour "meurtre et complot en vue de commettre un meurtre", puis ont comparu devant un tribunal devant lequel ils ont plaidé non coupable, ont rapporté des médias.

La NIA - rebaptisée depuis "Service de renseignements d'Etat" par le nouveau président Adama Barrow - était considérée comme l'instrument de répression du régime de Yahya Jammeh, qui a dirigé la Gambie d'une main de fer durant plus de 22 ans.

M. Badji a été arrêté lundi par la police en même temps que l'un de ses co-accusés, Saikou Omar Jeng dit "Sir Jeng", ancien directeur des opérations de la NIA. Les sept autres accusés, interpellés mercredi sont l'ex-directeur adjoint de la NIA Louis Gomez et six anciens agents: Haruna Suso, Yusupha Jammeh, Lamin Lang Sanyang, Tamba Masireh, Lamin Darboe et Babucarr Sallah

Le tribunal leur a formellement notifié qu'ils étaient poursuivis en lien avec le décès, peu après son arrestation par la NIA, de Solo Sandeng, un responsable du Parti démocratique unifié (UDP, alors principale formation de l'opposition à Yahya Jammeh).

M. Sandeng avait été arrêté le 14 avril 2016 avec plusieurs autres personnes lors d'un rassemblement pour réclamer des réformes politiques au régime Jammeh. L'annonce de son décès en détention avait été suivie par une autre manifestation le 16 avril, marquée par de nouvelles arrestations.

Riad D.

Centrafrique

L'ONU dénonce la poursuite des violences

La Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA) a appelé les groupes armés à cesser les hostilités dans les préfectures de la Ouaka et la Haute Kotto.

"La MINUSCA insiste sur l'impérieuse nécessité pour la coalition du Front populaire pour la renaissance de la Centrafrique (FPRC) et l'Unité pour la Centrafrique (UPC) de mettre fin au conflit immédiatement, tel que demandé par le gouvernement et la communauté internationale", a déclaré le porte-parole de la MINUSCA, Vladimir Monteiro, lors d'une conférence de presse mercredi. "Cependant, nous notons que le conflit se poursuit, en grande partie en raison de la poussée de la coalition menée par le FPRC."

Selon la MINUSCA, la poursuite des hostilités et de la violence armée "ne tue pas seulement les chances d'une paix durable en République centrafricaine, mais elle hypothèque sérieusement les chances d'un relèvement social et économique et assassine l'espoir né de la conférence de Bruxelles de rebâtir ce pays". A cet effet, la Mission de l'ONU a invité les groupes armés à participer de bonne foi au dialogue sur le désarmement, la démobilisation, la réinsertion et la réintégration (DDRR) lancé par le président centrafricain, Faustin-Archange Touadéra, et à l'initiative de l'Union africaine en vue de parvenir à un accord de paix et de réconciliation entre le gouvernement et les groupes armés. Le regain de violence depuis le début de l'année dans les préfectures de la Ouaka et de la Haute Kotto a entraîné une série d'entorses aux droits de l'Homme et à la protection des civils contraignant ces derniers à des déplacements forcés. La stigmatisation des communautés d'origine des éléments armés a par ailleurs eu un impact négatif sur la liberté de mouvement des civils. "Il est intolérable que des civils fassent les frais des rivalités entre groupes armés", s'est insurgé mercredi le Coordonnateur humanitaire par intérim en République centrafricaine, Aboubacry Tall, exhortant les parties au conflit à honorer les engagements pris en faveur de la protection des civils et à respecter leurs obligations en vertu des droits de l'Homme. Face aux violations massives du droit international humanitaire, M. Tall a rappelé aux groupes armés leur obligation de garantir "un accès humanitaire exempt de toute entrave et conditionnalité", conforme aux principes de neutralité et d'impartialité.

R. L.

Rwanda

Le président appelle l'armée à renforcer la souveraineté nationale

Le président rwandais Paul Kagame a appelé jeudi l'armée du Rwanda à garantir la sécurité et à protéger l'intégrité territoriale afin de bâtir une société prospère.

Le président a tenu ces propos lors de la cérémonie de remise de diplôme de 478 cadets des forces de défense rwandaises qui ont achevé "avec succès" une formation militaire d'un an à l'Académie militaire du Rwanda à Gako, dans le district de Bugesera, dans la province de l'Est du pays. Parmi ces nouveaux cadets, 68 sont des femmes. M. Kagame a souligné la nécessité de mobiliser le sens de responsabilité des organes de sécurité dans leur ensemble pour participer à la construction et au renforcement de la défense nationale. "Protéger notre souveraineté signifie travailler pour le développement de tous les Rwandais et veiller à ce que personne ne soit laissé en arrière. La véritable souveraineté implique le bien-être et la dignité de nos concitoyens", a déclaré le président.

"C'est votre responsabilité de protéger la souveraineté de notre pays, mais plus important encore, de protéger nos concitoyens", a-t-il ajouté. L'histoire des Forces de défense du Rwanda est notamment illustrée par leur intervention pour mettre fin au génocide au Rwanda en 1994, l'une des étapes qui a contribué à la transformation du Rwanda en un Etat stable.

R. T.

«Flocon de neige», l'insulte préférée des Trumpistes

Génération «snowflake» : «la génération des personnes devenues adultes dans les années 2010, perçues comme moins résistantes et plus susceptibles de se sentir insultées que les générations précédentes».

Telle est la définition introduite dans le dictionnaire anglais Collins en 2016 pour ce terme péjoratif, employé aux Etats-Unis par les conservateurs et les partisans de Donald Trump dans le but de railler leurs adversaires de gauche, présentés comme des geignards allergiques à la liberté d'expression. Des "flocons de neige", si sensibles et fragiles qu'ils s'effondreraient à l'écoute du moindre discours antagoniste.

A la grande conférence annuelle des conservateurs américains CPAC, près de Washington, des ateliers forment des étudiants venus des quatre coins du pays à militer dans un climat de plus en plus "politiquement correct".

"Etre conservateur sur un campus, c'est comme lorsqu'on était gay auparavant", explique Max Ortengren, 23 ans, vice-président des républicains de la Florida Gulf Coast University. "On a peur de faire son coming out".

Cette guerre culturelle a donné naissance à un nouveau vocabulaire.

Des étudiants issus des minorités ont réclamé ces dernières années des "espaces protégés" ("safe spaces") sur les campus, où les propos intolérants seraient interdits. D'autres réclament des avertissements ("trigger warnings") si des idées exprimées dans un cours ou une pièce de théâtre sont susceptibles d'heurter certaines sensibilités.

Ces précautions s'assimilent, pour les défenseurs conservateurs de la liberté d'expression, à un refus de débattre et une tentative de museler les opinions minoritaires chez les étudiants.

Max explique avoir attendu deux semaines avant de promouvoir dans son école un événement organisé avec le lobby des armes à feu, de peur que des étudiants de gauche organisent un blocage.

Chloe, 21 ans, est encore sous le choc de l'invasion d'une poignée d'étudiants à une conférence du provocateur gay conservateur Milo Yiannopoulos, sur un campus de Chicago, l'année dernière, pour dénoncer le racisme de Donald Trump. Les manifestants



ont occupé la scène et forcé les organisateurs à annuler la rencontre.

"Ca a complètement dérapé", déplore-t-elle. "Pour nous, CPAC est un espace protégé!"

«Etudiants dorlotés»

Dans l'une des salles du centre de convention, Casey Mattox anime un atelier intitulé "Comprendre ses droits sur un campus".

"Mon travail consiste à poursuivre votre université en justice", annonce-t-il.

Son organisation, l'Alliance de défense de la liberté, se spécialise dans la liberté d'expression et d'association des étudiants chrétiens, républicains, pro-armes... en attaquant les écoles sur leurs règlements intérieurs.

"Les gauchistes qui dominent la plupart des campus savourent l'avantage qu'ils ont sur les étudiants et abusent de leur pouvoir pour les endoctriner dans l'idéologie socialiste", lance-t-il à la quarantaine d'étudiants qui assistent à sa présentation.

L'avocat est particulièrement friand des

"zones de liberté d'expression" délimitées par les universités, ou des permis préalables à tout rassemblement. Il clame 300 victoires devant les tribunaux du pays.

Dans une salle voisine, Micah Pearce, étudiant en dernière année à la Liberty University, institution évangélique renommée, présente les tactiques pour militer efficacement: être présent sur le terrain et pas seulement en ligne, éviter les noms d'oiseaux, inviter des conférenciers conservateurs connus... et filmer toute éventuelle confrontation avec des contre-manifestants, car un peu de buzz ne fait jamais de mal.

«Ils veulent vous faire taire», martèle-t-il.

Depuis la victoire de Donald Trump en novembre, la formule "flocons de neige" fait florès.

Lors des manifestations anti-Trump, sa directrice de campagne Kellyanne Conway a raillé les jeunes effondrés par la défaite d'Hillary Clinton comme des "précieux flo-

cons de neige".

Mais le malaise autour du développement de la culture du politiquement correct se répand à gauche également.

En septembre 2015, le président démocrate Barack Obama avait tancé les étudiants qui cherchent à empêcher des conférenciers provocateurs de s'exprimer.

"Je ne suis pas d'accord avec l'idée que les étudiants doivent être dorlotés et protégés contre des points de vue différents", a-t-il expliqué. "Si vous n'êtes pas d'accord avec quelqu'un, vous devez être capables de débattre avec lui. Vous ne devez pas le faire taire".

Dans les allées de CPAC, les participants refusaient toutefois d'appliquer le terme "flocon de neige" à Donald Trump lui-même, qui se plaint régulièrement sur Twitter de faire l'objet de critiques des médias ou de célébrités comme l'actrice Meryl Streep.

AFP

Clandestins aux Etats-Unis : pas d'expulsions massives promet Washington

Il n'y aura "pas d'expulsions massives" de clandestins des Etats-Unis et l'armée ne serait pas utilisée contre eux, ont promis jeudi deux ministres de Donald Trump au Mexique, en pleine crise diplomatique entre les deux pays.

Devant les médias, le secrétaire d'Etat Rex Tillerson et le secrétaire à la Sécurité intérieure John Kelly, en visite officielle à Mexico, et leurs homologues mexicains ont transmis un message rassurant, alors que clandestins et commerce transfrontalier alimentent les tensions.

"Soyons très, très clairs. Il n'y aura pas d'expulsions massives", a assuré M. Kelly, ajoutant que les Etats-Unis ne feraient "pas usage de l'armée en matière migratoire".

Les ministres - qui n'ont pas pris de questions de la presse comme il avait été annoncé - ont loué dans une atmosphère en apparence tendue des réunions "très productives" et la relation particulière qui unit les deux pays tout en reconnaissant des différences.

"Dans une relation remplie de



couleurs vibrantes, deux pays souverains forts ont de temps en temps des différences", a commenté M. Tillerson.

"Il y a de l'inquiétude et de l'irritation chez les Mexicains", a toutefois rappelé le ministre des Affaires étrangères Luis Videgaray, qui a

salué "un premier pas dans la bonne direction".

La venue des ministres à Mexico visait à améliorer la relation

bilatérale, malmenée notamment par le projet de mur à la frontière de M. Trump et ses propos cinglants sur les clandestins mexicains, qualifiés de "violeurs" et de "délinquants" durant sa campagne.

Le président mexicain Enrique Peña Nieto, qui avait annulé sa visite à la Maison-Blanche prévue fin janvier afin de protester contre l'insistance de M. Trump à vouloir faire payer le mur par le Mexique, a rencontré les ministres américains en début d'après-midi.

Devant l'ambassade des Etats-Unis, quelques dizaines de manifestants, principalement américains, s'étaient rassemblés pour exiger que cesse la "rhétorique hostile" de M. Trump.

Quelques heures plus tôt, à la Maison Blanche, le président américain avait comparé les efforts engagés par son administration pour expulser certains immigrants clandestins à "une opération militaire".

"Vous voyez ce qui se passe à



Le sabotage de la démocratie américaine

Le président américain a réussi en quelques semaines à répandre «l'idée qu'il n'y avait pas de faits, pas de réalité, pas d'autorités, pas de vérité. Il y a seulement nous et eux».

Par Eric Leser

Donald Trump a-t-il une stratégie délibérée de déstabilisation de la démocratie américaine? À le voir se comporter au jour le jour, cela semble difficile à croire. Tant il est impulsif, agressif, narcissique et réagit d'instinct plutôt que de contrôler ses propos incendiaires, ses mensonges délibérés et ses approximations permanentes. Mais quand on regarde son entourage et ses modèles, de Steve Bannon à Vladimir Poutine, il y a quelques raisons de croire à une stratégie plus planifiée.

Surtout, quand il apparaît que la société Cambridge Analytica, spécialisée dans l'analyse des comportements psychologiques, a joué un rôle important dans le succès électoral inattendu de Donald Trump. "Presque tous les messages de Trump pendant la campagne étaient liés à l'utilisation de ces données", s'est même vanté Alexander Nix, le Directeur général de Cambridge Analytica. La société a dans ses bases de data le profil psychologique des 220 millions d'Américains en âge de voter!

Saboter la démocratie

Les dégâts faits par Donald Trump sont d'ores et déjà considérables. "Le moment Trump a répandu l'idée qu'il n'y avait pas de faits, pas de réalité, pas d'autorités, pas de vérité. Il y a seulement nous et eux", écrit James Fallows dans *The Atlantic*.

De fait, Donald Trump mène une véritable contre-révolution. Il cherche méthodiquement à saboter le fondement de la démocratie américaine, le système dit de "checks and balances" (contrôles et contre-pouvoirs). Ce système est justifié ainsi par l'un des pères fondateurs de la République américaine, James Madison, dans un texte célèbre.

"Si les hommes étaient des anges, aucun gouvernement ne serait nécessaire. Si les anges gouvernaient les hommes, ni les contrôles internes, ni les contrôles externes du gouvernement ne seraient nécessaires. Pour créer les principes d'un gouvernement des hommes par des hommes, la principale difficulté se trouve dans cela: vous devez d'abord permettre au gouvernement de contrôler les gouvernés et ensuite l'obliger à se contrôler lui-même. La dépendance à l'égard du peuple est, sans aucun doute, le premier contrôle du gouvernement. Mais l'expérience a appris à l'humanité qu'il est nécessaire de prendre des précautions supplémentaires."

Certains présidents américains



ont certes tenté d'accroître leurs prérogatives, d'affaiblir et de contrôler les contre-pouvoirs, mais jamais aussi systématiquement et avec un tel mépris pour ce qui fait l'essence de la démocratie américaine depuis plus de deux siècles.

Il n'y a pas de presse libre

Donald Trump a ainsi commencé par contester la plus basique des règles démocratiques: le verdict des urnes. Il a déclaré pendant la campagne qu'il accepterait l'issue du scrutin... "si je gagne".

Élu président et installé à la Maison-Blanche, quand la justice a remis en cause une de ses directives, il a immédiatement accusé les "soi-disant juges" d'être "de parti pris". Les normes de transparence et notamment le fait que le président rende publique sa feuille d'impôt, il les a tout simplement ignorées. Il a tourné en ridicule la règle qui veut qu'un citoyen paye des impôts et serve son pays. Il s'est vanté à la fois d'avoir pratiqué l'optimisation fiscale et de ne pas avoir servi. Quand les services de renseignement ont suspecté l'existence de liens compromettants entre lui et la Russie, il s'en est pris à leurs méthodes et leurs intentions avec une violence verbale extrême. Enfin, les attaques sont permanentes contre la presse dénoncée comme "l'ennemie du peuple".

Donald Trump qualifie aujourd'hui toutes les informations qui lui déplaisent de "fake news" (fausses informations) et la presse de "parti

de l'opposition". L'administration n'a cessé de décrédibiliser les médias qui la critiquent. Pour elle, le journalisme indépendant et honnête n'existe pas. Les médias comme les journalistes sont d'une façon ou d'une autre à la solde d'un camp engagé dans la lutte pour le pouvoir.

L'importance d'une presse libre pour garantir la démocratie est souvent sous-estimée. Tant les médias sont aujourd'hui peu respectés, à force de collusion avec les pouvoirs et de mise en scène de l'actualité. La crédibilité des journalistes n'a cessé de diminuer depuis des années, depuis que bon nombre d'entre eux ont transformé l'information en spectacle, ont dramatisé et outrancé le débat public et ont réduit les enjeux de société à une pâle copie de la télé-réalité.

«L'ignorance c'est la force»

Ceux qui ont combattu le totalitarisme connaissent la vraie valeur d'une presse libre à l'image de la philosophe Hannah Arendt qui en 1978 dans une interview reprise par la *New York Review of Books* expliquait:

"À partir du moment où il n'y a plus de presse libre, tout peut arriver. Ce qui permet à un régime totalitaire ou une dictature de gouverner, c'est le fait que les gens ne soient pas informés. Comment pouvez-vous vous faire une opinion si vous n'êtes pas informés? Si tout le monde vous ment en permanence, la conséquence n'est

pas que vous croyez aux mensonges, mais que plus personne ne croit à rien... Et un peuple qui ne croit plus en rien ne peut pas réfléchir. Il est non seulement privé de sa capacité d'agir mais aussi de sa capacité de penser et de juger. Avec un tel peuple, vous pouvez faire ce qu'il vous plaît."

Bien sûr, les États-Unis ne sont pas un État policier et ne vivent pas sous un régime de parti unique. Les opposants ne sont pas assassinés ou emprisonnés comme en Russie, en Iran, en Chine et en Corée du Nord. Le terme de fascisme a été tellement dénaturé et jeté à la figure d'adversaires politiques qu'il a presque perdu toute force et toute signification. Mais le fascisme s'est bien construit sur une société subdivisée exclusivement entre deux catégories, les amis et les ennemis, entre nous, le vrai peuple, et eux, les élites, le parti de l'étranger, les étrangers... Il s'est construit sur la perversion du langage résumée par la formule de George Orwell dans 1984: "La paix c'est la guerre. La liberté c'est l'esclavage. L'ignorance c'est la force." Il s'est construit sur la disparition des faits devenus de simples opinions, les bonnes, quand elles sont favorables au pouvoir, et les mauvaises, quand elles lui sont désagréables.

Insidieuse et graduelle

Il n'est plus nécessaire aujourd'hui pour manipuler et contrôler une société moderne de faire

comme au siècle dernier. C'est-à-dire de l'enrégimer, de la faire marcher au pas le bras tendu ou le poing levé et de la contraindre par la violence.

Il suffit de la faire vivre dans la peur de dangers et d'agressions par des corps étrangers et d'entretenir le ressentiment contre de prétendus ennemis intérieurs et extérieurs. Il suffit d'entretenir une confusion permanente entre d'un côté la réalité et les faits et de l'autre le mensonge et la falsification. Il suffit de créer des problèmes imaginaires et de les résoudre... Et pour finir, il est plus efficace de protéger le coupable que de persécuter l'innocent.

La démocratie, qui semblait il y a vingt ans être une aspiration irrésistible de l'humanité, subit un reflux majeur. Non seulement le nombre d'États démocratiques recule dans le monde, mais la qualité de la gouvernance diminue dans les "vieilles" démocraties. La liberté et la responsabilité perdent pied. Même la liberté d'expression, qui est le droit de dire aux gens ce qu'ils ne veulent pas entendre, recule. Cette évolution est d'autant plus dangereuse qu'elle est insidieuse, non violente, graduelle et jamais ou presque dramatique. Elle n'en est pas moins réelle. Le danger, c'est de la banaliser. Donald Trump compte sur l'indifférence ayant souvent clamé que les gens "n'en ont rien à faire". Nous nous habituons déjà aux mensonges et aux délires quotidiens venus de la Maison-Blanche...

E. L.

▶▶▶ la frontière. Soudain, pour la première fois, nous mettons dehors des membres de gangs, nous mettons dehors des chefs de cartels. Nous mettons les très mauvais gars dehors, et cela à un rythme jamais vu", a-t-il déclaré au début d'une rencontre avec des dirigeants d'entreprises.

Le plan B

Les autorités mexicaines n'ont de leur côté pour l'heure signalé

aucune expulsion de chef de cartel ou même de narcotraffiquant des États-Unis.

Depuis son arrivée à la Maison-Blanche il y a un mois, M. Trump, par son style et sa politique migratoire et commerciale, a déclenché la pire crise diplomatique entre les deux pays depuis des décennies.

M. Trump s'est par ailleurs engagé à renégocier, voire abroger, l'accord de libre-échange nord-américain Alena, trop favo-

nable selon lui aux intérêts du Mexique.

Le ministre mexicain de l'Économie Ildefonso Guajardo a indiqué jeudi sur la chaîne Televisa que si les futures négociations pénalisent l'économie mexicaine, alors le Mexique "déclencherait le plan B" et taxerait en représailles les produits américains.

"Nous sommes un grand allié pour lutter contre les migrations, le trafic de drogues", a également

insisté M. Guajardo dans une interview samedi au quotidien canadien *The Globe and Mail*.

"Si à un moment la relation est malmenée, les motivations pour que le peuple mexicain poursuive sa collaboration sur ces questions au cœur de la sécurité diminueront", a-t-il déclaré.

"Nous n'accepterons pas d'être le patio à l'arrière des États-Unis", où le président américain pourra expulser "qui bon lui semble", a de

son côté déclaré jeudi à l'AFP le sénateur Fernando Herrera du parti conservateur mexicain (PAN), qui élabore actuellement un décret pour fixer les limites de la négociation avec les États-Unis.

Quelque 11,1 millions d'immigrés clandestins vivent aux États-Unis, selon l'institut Pew sur 324,6 millions d'habitants. Environ 5,9 millions d'entre eux viennent du Mexique.

AFP

Corée du Nord

Kim Jong-Nam tué par un neurotoxique très puissant

Le demi-frère du dirigeant de la Corée du Nord a été assassiné avec un agent neurotoxique très puissant utilisé comme arme chimique, a annoncé vendredi la police malaisienne, qui enquête sur la spectaculaire attaque le 13 février contre Kim Jong-Nam.

Le poison utilisé par les assaillants était l'agent neurotoxique VX -- une version plus mortelle du gaz sarin -- indolore, inodore et hautement toxique, a précisé la police en présentant les résultats d'une analyse toxicologique préliminaire.

Des traces de VX, classé comme une arme de destruction massive par les Nations unies, ont été retrouvées dans des échantillons prélevés sur le visage et les yeux de Kim Jong-Nam.

Des images de vidéosurveillance

de l'attaque perpétrée à l'aéroport de Kuala Lumpur montrent que Kim Jong-Nam avait été approché par deux femmes qui lui ont apparemment projeté quelque chose au visage. Cet homme corpulent âgé de 45 ans avait ensuite été pris en charge par du personnel de l'aéroport et avait succombé pendant son transfert à l'hôpital.

Le VX s'attaque au système nerveux et musculaire, et peut provoquer la mort en quelques minutes après une exposition.

Les enquêteurs malaisiens vont essayer de déterminer d'où provenait cet agent chimique mortel, a déclaré le chef de la police nationale, Khalid Abu Bakak. "Nous allons chercher comment il est entré dans le pays. Le produit chimique est illégal. C'est une arme chimique", a-t-il souligné.

Le VX aurait pu être dissimulé sans difficulté dans une valise diplomatique, qui n'est pas soumise aux contrôles habituels à la douane, a déclaré un éminent expert en sécurité dans la région, Rohan Gunaratna.

Contrebande

La Corée du Nord a utilisé par le passé des valises diplomatiques "pour faire passer en contrebande des matières qui seraient soumises



à des contrôles si elles transitaient par les canaux habituels", a ajouté M. Gunaratna, directeur du Centre international de recherche sur le terrorisme et les violences politiques.

Et la Corée du Nord a fabriqué par le passé du VX, a-t-il ajouté.

Selon Lee Il-Woo, analyste sud-coréen en défense, "la Corée du Nord disposerait d'un important stock de VX qui peut être facilement fabriqué à bas prix".

"Le renseignement nord-coréen a été très actif en Thaïlande, en Malaisie et en Indonésie, et aujourd'hui il représente une menace pour la région", a observé M. Gunaratna.

Le chef de la police avait indiqué mercredi que les deux femmes qui ont attrapé Kim par derrière savaient pertinemment qu'elles se rendaient coupables d'une attaque au poison, contredisant leurs affirmations selon lesquelles elles avaient été piégées par des inconnus et pensaient participer à un jeu télévisé.

"La dame s'éloignait vers les toilettes avec les mains en avant. Elle était parfaitement au courant

que c'était toxique et qu'elle devait se laver les mains" après, selon le chef de la police.

Depuis le début de cette affaire digne d'un roman d'espionnage, la Corée du Sud pointe du doigt son voisin du Nord, citant un "ordre permanent" du dirigeant Kim Jong-Un pour éliminer son demi-frère Kim Jong-Nam, un critique du régime le plus fermé au monde.

Déclarer et détruire

Selon la Convention internationale sur l'interdiction des armes chimiques, les pays doivent déclarer leurs stocks de VX et sont obligés de les détruire progressivement.

Dans un bref communiqué publié vendredi, Khalid Abu Bakar ajoute que des équipes médico-légales continuent d'analyser "d'autres échantillons" dans le cadre de l'autopsie.

Trois suspects sont en détention provisoire: les deux femmes, une Vietnamiennne et une Indonésienne, ainsi qu'un Nord-Coréen. La police soupçonne

également quatre Nord-Coréens ayant fui la Malaisie le jour du crime pour regagner Pyongyang, et elle souhaite en interroger trois autres, parmi lesquels un diplomate à Kuala Lumpur.

La police a reconnu qu'elle ne pourrait pas interroger le diplomate s'il ne se présentait pas de lui-même, en raison de son immunité diplomatique. Jeudi, la Corée du Nord a rompu le silence depuis l'assassinat en tirant à boulets rouges sur la Malaisie. L'agence de presse officielle KCNA a accusé Kuala Lumpur d'être responsable du décès et de comploter avec la Corée du Sud, ennemi juré du Nord.

KCNA a aussi critiqué la Malaisie pour ne pas avoir remis le corps à la partie nord-coréenne, "sous le prétexte absurde" qu'une comparaison des ADN avec une personne de la famille du défunt était nécessaire.

Aucun proche ne s'est présenté jusqu'ici à l'hôpital de Kuala Lumpur où la dépouille de Kim Jong-Nam est conservée.

AFP

Guatemala

Blocage d'un bateau néerlandais proposant des avortements

■ L'armée guatémaltèque a arraisonné jeudi un navire transportant un stock de pilules abortives, l'empêchant ainsi d'embarquer à bord des femmes souhaitant interrompre leur grossesse, soulignant que les avortements sont interdits par la constitution du pays.

Le bateau, exploité par l'association néerlandaise pro-choix Women on Waves ("Femmes sur les vagues"), ainsi que certains des sept membres de son équipage, ont été placés en détention par l'armée alors qu'il avait jeté l'ancre dans un port privé de Puerto San José, ville située à 120 kilomètres au sud de la capitale, a déclaré Leticia Zenevich, porte-parole de l'association. Cette dernière propose gratuitement des avortements non chirurgicaux à des femmes enceintes jusqu'à 10 semaines. L'association emmène ces femmes à bord de son bateau jusqu'aux eaux internationales, où les lois de pays interdisant l'avortement ne s'appliquent pas.

A bord, les femmes désireuses d'interrompre leur grossesse se voient administrer une pilule abortive, elles restent ensuite sur le bateau quelques heures pour observation puis sont ramenées à terre.

Le voyage entrepris par l'association est le premier depuis que le Maroc avait empêché son bateau d'entrer dans l'un des ses ports en 2012, a souligné Leticia Zenevich. "Le Guatemala a été choisi parce que les lois sont très restrictives en matière d'avortement", a déclaré Quetzali Cerezo, directrice de l'association Women in Equity au Guatemala, qui aide Women on Waves. Au Guatemala, où les églises catholique et évangélique sont encore très influentes, les avortements ne sont autorisés que si la vie de la mère est en péril. Selon Women in Equity, association fondée en 1999, il y a à quelque 65.000 avortements illégaux par an au Guatemala.

Reuters

République Tchèque

Une série d'explosions fait 19 blessés dans une usine

■ Une série d'explosions a eu lieu jeudi dans la zone de production d'une usine de machines de l'entreprise tchèque Policske Strojirny, faisant 19 personnes, dont trois grièvement, selon la porte-parole de la police Hana Kaizarova.

L'usine se situe à Boriny, une petite ville de quelque 8 700 habitants. Les explosions se sont toutes produites dans la même aile de l'usine.

La police a établi un cordon de sécurité de 1 300 mètres autour de l'usine, et a évacué les habitations des environs en raison du risque de nouvelles explosions, a déclaré Mme Kaizarova.

Pavel Svoboda, responsable des services de secours régionaux, a déclaré que les pompiers n'avaient pas encore pu intervenir à l'intérieur de l'usine, en raison de la présence de cuves sous pression dans cette aile, et parce que des explosions continuaient à s'y produire.

T. L.

Philippines

Arrestation de la principale opposante à Duterte

Une sénatrice philippine, qui s'est opposée à la "guerre" sanglante déclarée par le président Rodrigo Duterte contre la drogue, a été arrêtée vendredi après des accusations portées devant la justice affirmant qu'elle avait reçu de l'argent de trafiquants emprisonnés.

Leila de Lima, son ancien chauffeur, son garde du corps et un ancien responsable des prisons ont été arrêtés après qu'un juge a estimé valables les charges portées la semaine dernière par le département de la Justice.

"La vérité verra la jour et j'obtiens justice. Je suis innocente", a dit Leila de Lima à des journalistes avant que des agents de police ne l'escortent hors de son bureau. Elle doit faire face à deux autres accusations liées à la drogue.

La sénatrice, qui avait mené l'an passé une enquête parlementaire sur des exécutions

sommaires pratiquées lors de la lutte contre les narcotrafiquants, a expliqué que son arrestation était motivée par des raisons politiques.

Leila de Lima, qui a qualifié Duterte de "tueur en série sociopathe", a estimé qu'elle payait sa campagne contre un président qu'elle considère comme un dictateur.

En raison des charges retenues contre elle, la sénatrice ne peut bénéficier d'une remise en liberté sous caution et risque une peine de réclusion à perpétuité si elle est reconnue coupable. Elle a qualifié ces charges de "mensonges".

La plainte pénale déposée devant la justice affirme que Lima a reçu cinq millions de pesos (environ 100.000 dollars) de la part d'un ancien responsable pénitentiaire lorsque était ministre de la Justice entre 2010 et 2016. Les accusations de collusion avec des trafiquants de drogue avaient été

portées lorsqu'elle menait l'enquête parlementaire sur les exécutions sommaires.

Depuis le lancement par le président philippin après son arrivée au pouvoir en juin dernier d'une "guerre" à la drogue, plus de 7.700 personnes ont été tuées dans le pays, dont environ 2.500 lors d'opérations anti-drogue menées par la police.

Des groupes de défense des droits de l'homme estiment qu'un grand nombre d'homicides sur lesquels des enquêtes sont en cours ont été commis par des milices ou des tueurs à gage bénéficiant du soutien de la police.

Rodrigo Duterte a dirigé un "escadron de la mort" lorsqu'il était maire de Davao, distribuant argent et instructions à la police ou à des tueurs pour éliminer des criminels, a affirmé lundi un ancien policier impliqué dans ces exécutions clandestines.

Reuters

Un cachet particulier a été donné à ce concert

Une soirée chaâbi en hommage à Amar Ezzahi

Une soirée artistique en hommage à Amar Ezzahi, figure cardinale du chaâbi et interprète brillant de ce genre populaire qu'il a incarné pendant un demi-siècle, a été animée jeudi soir à Alger.



Organisée à l'occasion de la Journée nationale de la Casbah, célébrée chaque 23 février, la soirée a été rehaussée par une pléiade de jeunes artistes admirateurs de Amar Ezzahi.

Composé de 14 musiciens, l'orchestre qui avait accompagné Ezzahi, était au rendez-vous pour donner un «cachet particulier» à ce concert dédié à la mémoire de «cheikh Leblad» comme l'ont surnommé ses fans.

Les artistes qui se sont succédé tour à tour sur la scène du Théâtre national algérien, Mahieddine-Bachtarzi (TNA), ont gratifié le public d'une collection de célèbres chansons dit «qsid» (poèmes), reprises par Amar Ezzahi.

Le jeune Djazim Khalfa a

interprété une des chansons écrites par Abdelaziz El Maghraoui, poète et auteur marocain de «qaçaïd» (textes) du Melhoun, reprise par Ezzahi.

Lui succédant, Nassim Bour, autre interprète du chaâbi plusieurs fois primé pour ses performances dans ce genre, a été applaudi par le public en interprétant dans un style plutôt «mélancolique» une des chansons de l'illustre interprète de *Ya' El Ghafel toub* et *Youm el khmis*.

Outre Abdelkader Chercham, d'autres interprètes du genre à l'image de Hocine Dris, Mustapha Bouzegzi et Nasser Djebbou ont participé à ce concert hommage, marqué par des performances mémorables et évocatrices du regretté Ezzahi dont le

répertoire inspire de nombreux artistes.

Natif de Tizi Ouzou, Amar Ezzahi, de son vrai nom Amar Aït Zaï, est l'une des grandes figures de la musique algérienne.

Ses premiers pas dans le chaâbi remontent aux années 1960, date à laquelle il rencontre cheïkh Lahlou et Mohamed Brahimi dit «cheïkh Kebaïli» qui l'ont initié à la musique qu'il a apprise sur le tas.

En 1968, «Amimer» comme le surnomme affectueusement ses fans, enregistre *Ya djahel leshab* et *Ya el adraâ* (La vierge), ses deux premières chansons qui l'ont révélé. Trois ans plus tard, il enchaîne avec d'autres enregistrements avant de produire, en 1982, sa première cassette *Ya rab El I bad*, suivie de quelques

enregistrements en studio *Ya Dif Allah, El Djafi*, entre autres.

Humble et réservé, Amar Ezzahi disparaît pratiquement de la scène artistique à partir des années 1980. Il réapparaît en salle de concert à Alger en 1987 puis à la fin des années 1990 lors d'un hommage à El Hadj M'hamed El Anka précurseur du chaâbi, avant de s'effacer définitivement de la scène publique. Ezzahi continue toutefois d'animer des concerts en cercle intime durant les fêtes familiales.

Son répertoire compte des dizaines de chansons enregistrées. Il est décédé le 30 novembre 2016 dans un hôpital algérois où il avait été admis quelques jours auparavant.

R. C.

Art pictural

Vernissage de l'exposition collective «L'effacement» aux ateliers sauvages

Une exposition collective d'art pictural, intitulée «L'effacement», abordant ce thème entre la dissimulation et la disparition du corps, a été inauguré jeudi à l'espace d'art Les ateliers sauvages à Alger.

Suscitée par la publication du dernier roman de l'écrivain Samir Toumi, *L'effacement*, a réuni quatre artistes visuels qui ont exploré ce livre et ce thème à travers des oeuvres de collages, de photographie, de dessin et des vidéos d'art.

Fouad Bouatba explore, à travers plusieurs oeuvres, la disparition du corps et le phénomène de l'immigration clandestine et le drame des naufrages avec un collage de vêtements récoltés sur les rivages, des dessins de corps échoués.

L'artiste présente également des dessins de la Méditerranée ou de corps échoués en filigrane de reproduction de documents administratifs et de codes-barre pour dénoncer une certaine banalisation de ce drame qu'il avait lui-même vécu.

Diplômé de l'Ecole des beaux-arts de Annaba, Fouad Bouatba participe à un grand projet artistique collectif toujours en cours de réalisation intitulé «Les disparus» en hommage à ses compagnons disparus en mer.

Pour sa part le photographe Hakim Rezzaoui explore par la photo et l'utilisation du flou artistique l'effacement du corps dans des séries d'oeuvres intitulées «Introspection» et «Hometown» en plus de clichés imprimés sur du papier de coton.

Ces oeuvres en noir et blanc présentent par un savant jeu de flou et de filtres des corps en mouvement s'approchant de l'effacement sur un fond de pages de manuscrits ou dans des paysages urbains où règne le chaos.

La vidéaste d'art Halida Boughrit a, elle aussi exploré le thème de l'effacement par de courtes vidéos sur la dissimulation du corps alors que Sofiane Zouggar a présenté son installation intitulée «Tha caravan Seraj» composée de dessins, documents d'archives et coupures de presse. «L'effacement» se poursuit jusqu'au 25 février à l'espace d'art Les ateliers sauvages.

T. K.

Suite à des critiques

Le Festival de film de Toronto réduit sa programmation

Le Festival international du film de Toronto (TIFF) envisage de réduire d'une centaine de films ou courts métrages la programmation de sa prochaine édition en septembre, ont annoncé jeudi les organisateurs.

Le plus important festival de cinéma en Amérique du Nord essayait de vives critiques sur le trop grand nombre de projections et de catégories, véritable casse-tête pour les professionnels et les festivaliers.

Les acheteurs et vendeurs de films se plaignaient de la qualité de la programmation et de la difficulté de choisir les incontournables.

Le succès du TIFF depuis quatre décennies «nous met face au défi de créer un équilibre en fournissant un choix généreux de films pour plus de 400 000 festivaliers», a déclaré son directeur artistique, Cameron Bailey, dans un communiqué.

Le festival, servant souvent de tremplin aux Oscars, a présenté lors de sa dernière édition en septembre 2016 environ 400 longs et courts métrages de 83 pays.

Pour son édition 2017, du 7 au 17 septembre, le TIFF supprime deux de ses 16 catégories et réduit de 20% les films projetés.

Prix du public au Festival de Toronto ces dernières années, des oeuvres comme *12 Years a Slave*, *Le Discours d'un roi*, *Slumdog Millionaire* ou *Spotlight* ont été six mois après couronnées d'un Oscar.

En septembre dernier, c'est le film de Damien Chazelle, *La La Land* avec Emma Stone et Ryan Gosling qui a gagné le prix du public avant d'être nommé aux Oscars, dimanche.

Toronto veut se concentrer davantage sur «une veille audacieuse et exigeante» du cinéma alors qu'il fait face à la concurrence de la Mostra de Venise et du Festival américain de Telluride qui se déroulent au même moment, selon le TIFF.

T. L.

À l'occasion des festivités de la Journée nationale du chahid

Des stars du théâtre et du cinéma algériens honorés

De nombreuses stars du théâtre et du cinéma algériens, dont Farida Saboundji, Abdennour Chellouche et Ahmed Kadri ont été honorés à Boumerdès, lors d'une cérémonie organisée au chef-lieu de la wilaya, en présence des autorités locales et de nombreux invités.

Les artistes Amal Wahbi et Abdallah Agguoune, au même titre que le réalisateur Abderahim Aloui ont également pris part à cette cérémonie organisée dans la soirée de mercredi à l'occasion des festivités de la Journée nationale du chahid.

Dans son allocution à l'occasion, la comédienne Farida Saboundji s'est dite «profondément touchée» par ce «beau geste des autorités de Boumerdès» appelant les jeunes à adopter «beau-

coup de rigueur dans leur travail en vue d'améliorer leur niveau et de présenter des oeuvres cinématographiques qui vont promouvoir le 7^{ème} art algérien, tout en perpétuant leurs noms à travers l'histoire de l'art national».

La cérémonie a été inaugurée par la présentation de nombreux sketches du comédien Ahmed Kadri (Krikèche).

S'ensuivit une projection du film *Mémoire de scène* du réalisateur Abderahim Aloui.

Il s'agit d'un drame social, d'une durée de 110 mn, dont le scénario a été coécrit par Abderahim Aloui et Ahmed Ben Kamla, retraçant l'histoire d'un artiste et intellectuel algérien au début de la décennie noire, une période de troubles politiques et de début du terrorisme dans le pays.

Le film raconte l'histoire d'un artiste, également chef de rédaction dans un journal national, qui veut réaliser une pièce théâtrale, sous le nom *Mémoire de scène*, au niveau d'un théâtre régional du pays, mais son action est entravée par de nombreuses contraintes en relation avec les événements politiques en cours, durant cette période difficile de l'histoire de l'Algérie.

L'interprétation de ce film, produit en 2016 par l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (Arc), sous l'égide du ministère de la Culture est assurée par plusieurs comédiens connus, dont Farida Saboundji, Chafia Boudraâ, Faouzi Saïchi, Abdennour Chellouche, Amal Wahbi et Mohamed Ouerdache.

T. K.

PAROLES DE FEMMES

«Une heure de conversation vaut mieux que cinquante lettres.»

Madame de Sévigné

FEMMES

ILS ONT DIT :

«La conversation est un art difficile. Il faut savoir être économe.»

Gilles Archambault

ACTU-FEMMES

Page animée par Tinhinan



RÉGIME

Sur ordre des médecins Beyoncé enceinte, obligée d'annuler son show à Coachella

Les fans étaient sans doute impatients de voir Beyoncé au Festival Coachella en Californie. Mais la chanteuse a dû annuler sa venue à cause de sa grossesse.

Le 15 et 22 avril prochain, Beyoncé devait venir faire le show sur les différentes scènes du festival Coachella organisé à Indio dans le désert Californien. Mais après de longues interrogations, l'interprète de Single Ladies n'a pas eu d'autre choix que d'annuler sa venue à l'événement. En cause, sa grossesse de jumeaux et son emploi du temps déjà bien (trop) chargé : «Sur les conseils de ses médecins pour alléger son emploi du temps dans les mois à venir, Beyoncé a pris la décision de renoncer à chanter au Festival de Coachella 2017. Cependant, Goldenvoice et Parkwood sont heureux de vous confirmer qu'elle sera bien la vedette du festival 2018 », peut-on lire dans le communiqué.

Une décision, certes nécessaire et raisonnable, mais qui n'a pas ravi les fans déjà en possession de leur billet d'entrée (qui selon les options peut coûter de 400 à plus de 2 000 dollars). Le prix des dernières places disponibles a d'ailleurs été baissé de 12% : «Je vais pour la première fois à Coachella cette année, et il y a un problème de programmation», s'est indigné un internaute. «J'ai besoin de Jay-Z et ses copains pour remplacer Beyoncé», a ajouté un fan.

Si Beyoncé n'assiste pas à l'événement - elle devait chanter pour la première fois seule sur scène à Coachella - d'autres artistes seront toutefois de la partie : Lorde, Bon Iver, Kendrick Lamar, DJ Snake ou encore Radiohead.

Le céleri, un aliment à calories négatives ?

L'expression «calories négatives» semble plus que surprenante ! Comment est-il possible qu'un aliment ait un bilan énergétique négatif ? Tout simplement parce que le digérer ferait consommer au corps plus de calories que l'aliment ne lui en a apporté. Parmi ces aliments miracles, le céleri est la star du moment. Tout d'abord, soyons clairs : tous les aliments contiennent des calories, stockées sous forme de glucides, de protéines ou de lipides. Si l'on parle d'aliments à calories négatives, c'est pour désigner cette famille d'aliments qui contiennent si peu de calories que l'énergie que le corps doit utiliser pour absorber leurs nutriments est supérieure à celle que ces aliments fournissent. Autrement dit, le corps est censé devoir brûler encore plus de calories pour traiter ces aliments qu'il n'en reçoit en les consommant.

Une théorie encore à confirmer

Autant dire qu'en théorie au moins, ces aliments, et parmi eux le céleri, seraient de

vraies solutions miracles pour maigrir plus rapidement et plus efficacement !

Mais la théorie n'est pas encore solidement démontrée, et des études sont nécessaires pour prouver ou contredire réellement l'existence des aliments à calories négatives.

Des fruits et légumes, oui, mais lesquels ?

Consommer des aliments à calories négatives permettrait en tout cas non seulement de manger léger, mais d'absorber également de nombreuses vitamines. En effet, les aliments à calories négatives sont tous des fruits et légumes.

Parmi eux, on retrouve, outre le céleri : le chou, les épinards, les endives, le radis ; ou encore, chez les fruits, le citron, le melon, la pastèque et la papaye.

Et le céleri, dans tout ça ?

Le céleri, lui, est un aliment brûle-graisse à calories négatives qui est particulièrement



riche en fibres (5% de sa masse sont composés de cellulose et d'hémicellulose). Il est parfaitement indiqué en cas de problèmes de rétention d'eau, et il facilite le transit intestinal.

Il est également plein de minéraux (potassium, sodium et phosphore) et de vitamines C et B. Sa très forte teneur en eau (90%) en fait un aliment très peu calorique, puisqu'il apporte 18 calories seulement aux 100 grammes ! Et si sa nature d'aliment à calories négatives est avérée, il est le compagnon idéal d'un régime minceur efficace !

BIEN-ETRE

Les personnes lentes risquent de mourir plus jeunes



Un temps de réaction lent ou variable pourrait être un moyen de déterminer son espérance de vie, d'après les recherches d'une équipe britannique. Les personnes les plus lentes augmenteraient de 25% les

risques de mourir jeune par rapport aux personnes plus rapides. Chez les animaux, un manque de réactivité augmente les risques de mort précoce. Selon une étude menée par des chercheurs britannique de l'University college

London et de l'université d'Edinburgh, la lenteur chez les hommes serait également synonyme d'une vie courte. Dans la revue scientifique PlosOne, les scientifiques expliquent avoir soumis 5 134 personnes, âgées de 20 à 59 ans, à un test de réactivité très simple. Les participants à l'étude devaient presser un bouton lorsqu'une image apparaissait sur leur ordinateur, à cinquante reprises, sans avoir été entraînés. En évitant tout choix, ce test ne pénalise ni les indécis, ni les incultes, selon les chercheurs.

Un système nerveux central détérioré

Au bout de quinze années de suivi, 378 personnes faisant partie du groupe, soit 7,4%, sont décédés. Les auteurs de l'étude ont

constaté que les personnes ayant répondu plus lentement au test de réactivité étaient susceptibles de mourir plus jeunes (25% de risques en plus), tout comme celles qui ont eu un temps de réaction variable d'un test à l'autre (36%). "Le statut socio-économique, l'hygiène de vie et les facteurs de risques cardio-vasculaires avérés expliquent partiellement, mais pas complètement, ces associations", indiquent les chercheurs.

Selon le docteur Gareth Hagger-Johnson, auteur principal de l'étude, le temps de réaction lent ou variable serait la manifestation d'un système nerveux central qui se dégrade aussi vite que le reste du corps. Un simple test de réactivité pourrait ainsi révéler son espérance de vie.

Etude

Les filles sont meilleures que les garçons à l'école, ...et depuis longtemps

Une étude vient de montrer que les filles étaient plus fortes en classe que les garçons et ce, depuis au moins 100 ans. Des résultats qui vont à l'encontre des débats sur l'affaiblissement des résultats scolaires des garçons.

C'est un travail de fourmi que les chercheurs, Daniel et Susan Voyer, ont effectué. Les filles sont-elles meilleures que les garçons à l'école ? Depuis quand ? Assiste-t-on à une crise de l'efficacité des garçons ? Ce sont les questions que le duo de chercheurs se posait alors que les médias américains s'emballaient sur le fait que les garçons étaient devenus moins bons que les filles à l'école.

Ils ont donc commencé à recenser plus de 6 000 articles de 1914 à 2011 pour en tirer 308 études sur le sujet. Les résultats sont donc représentatifs de plus d'un million d'écoliers allant du primaire à l'université et venant de plus de 30 pays (bien que les Américains soient le plus souvent cités). Le verdict serait, selon ces chercheurs, sans appel. Les filles sont meilleures que les garçons à l'école, elle l'ont toujours été, depuis 100 ans, et ce, dans toutes les matières. Les conclusions avancent que les différences se font davantage ressentir entre 11 et 14 ans. On aurait pu penser, à tort, que les garçons excellerait davantage dans des domaines comme les maths et la science ? L'étude confirme que non, les filles tiennent bon et creusent même l'écart quand il s'agit de lecture ou de lettres. D'où vient cette disparité ? Le magazine Smithsonian, relayé par Slate relate que «Les auteurs émettent l'hypothèse que les parents poussent peut-être plus les filles que les garçons, ou que les garçons et les filles ont des styles d'apprentissage différents. Quoi qu'il en soit, il est clair que les filles peuvent faire des maths et de la science et y exceller.» Un bon coup de pied aux préjugés, à l'heure où les écoles d'ingénieurs, par exemple, sont essentiellement peuplées d'étudiants masculins.



Les DÉBATS

Quotidien national d'information

Edité par la SARL MAHMOUDI INFO

Le fondateur
Abderrahmane Mahmoudi

• Gérante Naima MAHMOUDI • Directeur de la publication Aïssa KHELLADI •
• Direction-Administration 2, boulevard Mohamed V, Alger. Tél. : 021.78.14.16 -

Fax : 021.78.14.17 - Service Publicité : 021.78.14.17 • Email : Lesdebats@hotmail.com •

Web : <http://www.lesdebats.com> • Impression SIA • Publicité ANEP 1, avenue Pasteur, Alger, Tél. : 021.73.30.43

SPORTS

Ligue I Mobilis (21^e journée)

Le RCR respire, le MOB continue de couler

Le RC Relizane a réussi à s'extirper de la zone des relégables suite à sa victoire enregistrée face au MO Béjaïa (1-0), jeudi à domicile, à l'occasion de la première partie de la 21^e journée de la Ligue 1 Mobilis.

Fédération algérienne de judo

Rachid Laras élu nouveau président de la FAJ

■ Rachid Laras a été élu jeudi nouveau président de la Fédération algérienne de judo (FAJ) lors de l'assemblée générale électorale (AGE) tenue à la salle du Complexe olympique Mohamed-Boudiaf (Alger).

Candidat unique, Laras a récolté 40 voix contre neuf (9) et deux bulletins nuls, lors de cette AGE qui a démarré avec plus d'une heure et demie de retard.

Après son élection, le nouveau patron de la FAJ s'est engagé à "réunifier" les rangs de la famille du judo algérien. "Merci pour votre confiance. Je vous annonce aujourd'hui que ma première mission sera de réunifier la famille du judo pour pouvoir en profiter de toutes les compétences et bonnes volontés", a-t-il promis. Le président élu a aussi assuré qu'il optera pour la "continuité" du travail entamé. "Nous avons les Jeux africains de la jeunesse (JAJ) à Alger et les jeux olympiques de la jeunesse (JOJ) en Argentine qui sont en ligne de mire durant l'année 2018. La direction technique et les différents staffs vont être installés dans les plus brefs délais pour préparer ces deux rendez-vous importants", a ajouté Laras, conseiller principal en sport, qui a présidé la Ligue d'Alger de judo depuis 2008.

Laras (50 ans), succède à Messaoud Mati, déclaré par les services du ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS), inéligible ainsi que son ancien bureau fédéral pour briguer le mandat olympique (2017-2020).

Le directeur général des sports au MJS, Abdelmadjid Djebbab qui a assisté à l'AGE, a fait savoir que dorénavant l'évaluation se fera périodiquement. "A l'avenir, nous n'allons pas attendre la fin du mandat olympique, mais l'évaluation sera périodique pour redresser les choses si nécessaire", a-t-il affirmé.

L'AGE a procédé également à l'élection des Onze (11) membres du bureau exécutif : Merouane Benosmane, Yahia Hayou, Fodil Messas, Karim Laras, Mebrouk Djellout, Ali Bouzoukh, Lotfi Fechacha, Djelloul Meftah, Dalila Mahdad, Khaled Melakhsou et Nouredinne Bensaad. Né le 13 octobre 1967 à Tizi Ouzou, Rachid Laras est un ancien athlète international sacré plusieurs fois champion d'Algérie et d'Afrique chez les catégories cadets, juniors et seniors sous les couleurs de la JS El Biar et de l'USM Alger.

Fédération des jeux et sports traditionnels

Mamouni Bouterfas réélu à la tête de la FAJST

■ Le président sortant de la Fédération algérienne des jeux et sports traditionnels (FAJST), Mamouni Bouterfas, a été réélu à la tête de l'instance fédérale, lors de l'Assemblée générale électorale (AGE) tenue jeudi au Centre de Ghermoul (Alger).

Candidat unique pour le poste de président, Bouterfas (54 ans) a été réélu pour le mandat olympique 2017-2020 en obtenant 15 voix favorables contre sept à la fin des travaux de l'AGE qui a vu la présence de 22 membres de droit. Les membres de l'AG ont également procédé à l'élection du bureau exécutif composé de sept personnes, parmi les 13 candidats ayant déposé leur dossier pour faire partie de l'instance fédérale.

"C'est une lourde responsabilité mais également un honneur pour moi d'être reconduit pour un nouveau mandat qui sera axé sur la formation des animateurs et des arbitres pour assurer la pérennité des sports traditionnels lesquels font désormais partie du patrimoine de notre pays", a déclaré Bouterfas à l'issue de sa réélection à la tête de la FAJST.



Le duel des relégables a finalement tourné à l'avantage du Rapid qui était plus entreprenant et surtout plus déterminé d'autant plus qu'il s'agissait d'un duel avec un concurrent direct. Dans une partie où le faux pas était strictement interdit pour les deux protagonistes, la chance a souri aux Lions de Mina vainqueurs par la plus petite des marges.

Ainsi, un petit but scoré sur penalty par le capitaine d'équipe, Zidane (37'), permet au RC Relizane de quitter la zone rouge et de grimper à la 12^e position (20 pts), toutefois, avec le même nombre de points des deux équipes classées derrière.

De leur côté, les Béjaouis ne savent plus à quel saint se vouer. Les gars de Yemma Gouraya, bons derniers, enchainent les contre-performances et se dirigent inexorablement vers le palier inférieur (16^e - 13 pts). Cela sera vraiment difficile pour les Crabes qui savent que les carottes sont

carrément cuites et qu'il sera très difficile de s'extirper de cette situation difficile.

Pas de vainqueur entre l'USMH et le MCO

Dans l'autre rencontre disputée au stade du 1^{er} Novembre 1954 d'Alger entre l'USM Harrach et le MC Oran, les deux formations se sont neutralisées sur un score blanc (0-0).

A la suite de ce résultat, le mouloudia d'Oran remonte à la 5^e position (30 pts), tandis que les Harrachis font du surplace et stagnent à la 9^e place (27 pts). Les Banlieusards poursuivent donc leur série noire, avec seulement deux points en trois matchs. Les coéquipiers de Younes ont encore une fois accusé l'arbitre d'être derrière cette contre-performance, indiquant qu'il a lésé leur équipe qui méritait mieux dans cette rencontre.

Imad M.

Handball/Division excellence
Le CRBM et le CCL se neutralisent

■ Pas de vainqueur dans le derby de l'Est entre CRB Mila - C Chelghoum Laid. Les deux formations se sont neutralisées sur le score de 25 marques partout en ouverture de la 3^e journée des play-off du championnat national de handball, Division Excellence, disputée jeudi à Mila.

Le derby de l'Est, CRB Mila - C Chelghoum Laid, a tenu toutes ses promesses. Alors que le Chabab local était donné largement favori au vu de la position des deux équipes au classement, la vérité du terrain est venue contredire les pronostics. La première partie du match a été très disputée en témoigne le score étriqué, 11 à 10, en faveur du CRBM. Loin d'avoir fait le déplacement à Mila en victime expiatoire, le C. Chelghoum Laid, lanterne rouge, a fait mieux que de défendre et a montré de très belles dispositions. Les éléments du CCL avaient même la possibilité de rejoindre les vestiaires en étant devant au tableau d'affichage après avoir mené à la marque à plusieurs moments de la première période. La seconde période a été une parfaite copie de la première, mais à l'avantage des gars de Mila. Après avoir fait jeu égal durant les 15 premières minutes, les joueurs du CRBM ont réussi à prendre les choses en main pour ensuite creuser l'écart en comptant 5 buts d'écart (23-18) à sept minutes de la fin.

Toutefois, les visiteurs ne se sont pas avoués vaincus pour autant et ont réalisé une belle remontée au score en égalisant à 14 secondes du sifflet finale.

A la faveur de ce résultat, le C. Chelghoum Laid quitte la dernière place (7^e - 6 pts), alors que le CRB Mila reste à la 5^e position (8 pts).

Mondial à 48

Les fédérations africaines demandent 10 places

■ L'Afrique veut profiter de l'élargissement du Mondial à 48 équipes, à partir de 2026, pour bénéficier de 10 places dans la compétition, ont expliqué mercredi à Johannesburg les présidents de fédérations africaines au président de la Fifa, Gianni Infantino.

"Toutes les fédérations soutiennent l'élargissement de la Coupe du monde et l'Afrique espère dorénavant bénéficier de 10 places",

a déclaré le président de la fédération sud-africaine, Danny Jordaan, selon une radio locale.

Dans le cadre du Mondial à 32, le format actuellement utilisé, cinq places sont assignées au continent africain. L'élargissement de la Coupe du monde à 48 équipes prendra effet lors du Mondial-2026, une compétition dont le pays organisateur sera connu en mai 2020.

Une première phase éliminatoire de 16 groupes de 3 permettra aux deux premiers de chaque groupe d'être qualifiés pour les 16^{es} de finale. Aucune nation africaine n'a passé le cap des quarts de finale dans l'histoire de la compétition.

Infantino effectue une visite de deux jours à Johannesburg, et s'est à cette occasion entretenu avec les 54 présidents de fédérations africaines.

Handball

Ould Ali réaffirme le soutien de l'Etat algérien à l'organisation du Mondial U21

■ Le ministre de la Jeunesse et des Sports, El Hadi Ould Ali, a réaffirmé jeudi à Alger le soutien de l'Etat algérien à l'organisation du Mondial de handball U21 garçons, prévu en août 2017, soulignant qu'un suivi "permanent" et "régulier" sera assuré par les services de son département.

M. Ould Ali a reçu jeudi les experts de la Fédération internationale de handball (IHF), le Serbe Milan Petonijevic et le Monténégrin Predrag Pavicevic,

en visite de travail à Alger pour s'enquérir de l'état d'avancement des préparatifs pour le Mondial U21.

"Cette visite a permis aux experts de l'IHF de visualiser les progrès accomplis en matière de mise à niveau des salles de compétition et d'entraînement", écrit le ministère dans son communiqué.

"Un suivi permanent et régulier sera assuré par la Commission nationale chargée de l'organisation des manifes-

tations sportives internationales en Algérie", ajoute le texte.

Les experts de l'IHF ont, pour leur part, assuré l'Algérie du soutien de l'instance internationale et sa volonté d'accompagner ce processus.

Pour la première journée de visite, les experts de l'IHF ont visité deux sites retenus pour le Mondial U21, à savoir la salle Harcha et l'Office du complexe olympique Mohamed-Boudiaf. Ils devaient se rendre aussi aux

salles de Chéraga, Aïn Bénian et El-Biar durant l'après-midi avant que la visite ne soit annulée.

Pour la deuxième journée d'inspection, les experts visiteront les salles omnisports de Bordj El-Kiffene et d'Husseïn-Dey, selon le programme de la Fédération algérienne de la discipline (FAHB).

C'est la 3^e visite d'experts de l'IHF à Alger après celles effectuées en novembre 2015 et octobre 2016.



Algier
Ensoleillé
Min 14 °C
Max 28 °C



Oran
Ensoleillé
Min 12 °C
Max 29 °C



Annaba
Ensoleillé
Min 15 °C
Max 28 °C

Autour d'une petite étoile Découverte des sept planètes de la taille de la Terre

Des astronomes ont découvert autour d'une étoile naine un fascinant système de sept planètes de la taille de la Terre dont trois d'entre elles pourraient abriter des océans d'eau liquide et donc potentiellement de la vie, révèle une étude. «A présent, nous avons la bonne cible» pour rechercher la présence de vie éventuelle sur des exoplanètes, a déclaré Amaury Triaud, de l'Université de Cambridge, coauteur de l'étude, publiée mercredi dans une revue spécialisée. Les sept planètes, qui pourraient avoir des températures assez proches de celles de la Terre, «tournent autour d'une toute petite étoile peu lumineuse et ultra-froide Trappist-1 située dans notre galaxie, à 40 années-lumière de nous», a-t-il expliqué. «20 ans après les premières exoplanètes, il s'agit sans nul doute d'une des plus grandes découvertes dans le domaine des planètes extrasolaires», estime Didier Queloz, de l'Université de Genève, coauteur de l'étude. «La recherche du vivant sur une autre planète est aujourd'hui à portée de main», ajoute-t-il. L'équipe internationale, dirigée par l'astronome belge, Michaël Gillon, de l'Université de Liège, avait déjà découvert fin 2015 trois de ces planètes à partir du petit télescope TrappistT de l'ESO (Observatoire européen austral) basé au Chili. Mais grâce notamment au télescope spatial Spitzer de la Nasa, les scientifiques ont pu progresser à grands pas dans leur observations et ont recensé finalement sept planètes de la taille de la Terre.

«C'est la première fois que l'on détecte autant de planètes de taille terrestre dont trois potentiellement «habitables», pour lesquelles une étude poussée est possible avec la technologie actuelle, y compris la détermination de la composition atmosphérique et la recherche de traces chimiques de vie», déclare Michaël Gillon, principal auteur de l'étude. Le système planétaire a été détecté grâce à la méthode des transits. Elle permet de repérer la présence d'une planète lorsque celle-ci passe devant le disque de son étoile, car cela provoque une légère baisse de la luminosité (appelée transit).

R. E.

Libye

13 migrants morts asphyxiés dans le conteneur d'un camion

Treize migrants sont morts asphyxiés dans le conteneur d'un camion qui les transportait vers une plage de l'ouest de la Libye afin de traverser la Méditerranée vers l'Europe, a indiqué jeudi le Croissant-Rouge libyen (CRL). Ce drame est le dernier en date frappant des migrants clandestins originaires d'Afrique ou du Moyen-Orient qui s'embarquent en Libye, pays plongé dans le chaos, pour tenter de rejoindre l'Europe dans l'espoir d'une vie meilleure. Mardi, au total 69 migrants clandestins ont été découverts à l'intérieur d'un conteneur transporté par un camion devant les conduire à la plage de Khoms, ville à 115 km de la capitale Tripoli. 13 d'entre eux dont deux enfants y étaient morts. Morts et survivants ont été conduits vers le centre de rétention de Khoms, a précisé sur sa page Facebook la branche du CRL dans cette cité. La Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (Ifrc) a confirmé avoir été informée par le CRL à Khoms que «69 migrants de nationalités diverses avaient été découverts à l'intérieur d'un conteneur près de la ville. Certains étaient déjà morts, d'autres dans un état de santé dégradé».

AFP

GHIR HAK

radje07@yahoo.fr

LE LIVRE SI BOUAZIZ BENGANA AU CENTRE D'UNE VIVE POLÉMIQUE



Lutte antiterroriste

Un canon et sept mines de fabrication artisanale détruits à Skikda



Un canon et sept mines de fabrication artisanale ont été détruits, mercredi à Skikda, par les forces de l'Armée nationale populaire (ANP), indique jeudi le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué. «Dans le cadre de la lutte antiterroriste, un détachement de l'ANP a détruit, le 22 février 2017 à Skikda (5e Région militaire), un canon et sept mines de fabrication artisanale», précise la même source. Par ailleurs, et dans le cadre de la lutte contre la

contrebande et la criminalité organisée, des éléments de la Gendarmerie nationale «ont arrêté, à Sidi Bel Abbès (2e RM) trois narcotrafiquants et saisi 78 kg de kif traité, tandis que deux contrebandiers ont été appréhendés à bord d'un véhicule utilitaire chargé de 3 153 unités de différentes boissons à Oran». D'autre part, des détachements de l'ANP «ont intercepté, à Tamanrasset et In Guezzam (6e RM), quatre contrebandiers et saisi deux véhicules, 1,5 tonne de denrées alimentaires, tandis qu'un autre

détachement a arrêté un contrebandier à bord d'un véhicule chargé de 720 kg de cuivre à El Oued (4e RM)». En outre, des unités des gardes-côtes de Annaba (5e RM) «ont déjoué des tentatives d'immigration clandestine de 25 personnes à bord d'embarcations de construction artisanale, alors que 20 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été appréhendés à Tamanrasset, Tlemcen et Relizane», conclut le communiqué du MDN.

R. M.

Adrar

Arrestation de deux éléments de soutien aux groupes terroristes

Deux éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés jeudi à Adrar par les éléments de l'Armée nationale populaire (ANP) qui ont également détruit deux caches pour terroristes à Boumerdès, indique hier un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). «Dans le cadre de la lutte antiterroriste, des détachements de l'ANP ont arrêté, le 23 février 2017, deux éléments de soutien aux groupes terroristes à Adrar (3ème Région militaire) et détruit deux caches pour terroristes à Boumerdès (1ère Région militaire)», précise le communiqué. Par ailleurs, dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, des éléments des gardes-frontières «ont saisi, à Bab El Assa, wilaya de Tlemcen (2ème Région militaire), une quantité de 86

kg de kif traité, tandis que des éléments de la Gendarmerie nationale ont saisi 2 499 unités de tabac à Tiaret (2ème Région militaire)».

D'autre part, un détachement de l'ANP «a appréhendé quatre contrebandiers à In Guezzam (6ème Région militaire) et saisi un véhicule tout-terrain, un groupe électrogène et un marteau-piqueur».

Dans le même cadre, un détachement de l'ANP et des unités des gardes-frontières «ont déjoué des tentatives de contrebande de 9 544 litres de carburant à Tindouf, Tébessa et El Taref, tandis que 17 immigrants clandestins de différentes nationalités africaines ont été appréhendés à Tlemcen, Tiaret et Sidi Bel Abbès et Relizane (2ème Région militaire)», conclut la même source.

R. L.

ACTU...

Oran

Des lycéennes hospitalisées à cause d'une application via Internet

Quinze lycéennes présentant des troubles psychiques causés par une application via Internet ont été évacuées jeudi après-midi au centre hospitalo-universitaire (CHU) d'Oran, a-t-on appris auprès des services de la Protection civile.

Ces élèves, âgées entre 16 et 18 ans du lycée Kasdi-Merbah situé au secteur urbain El Badr à Oran, ont manifesté des troubles comportementaux aux environs de 16 h au sein de cet établissement nécessitant l'intervention de la Protection civile, a-t-on indiqué.

La direction de l'établissement scolaire a, à titre préventif, retiré tous les appareils portables des élèves en attendant de découvrir les causes ayant amené à ces anomalies de comportement, a souligné la même source. Une enquête est ouverte sur cet incident par la direction de l'éducation d'Oran, a déclaré le premier responsable de ce secteur dans la wilaya.

Contacté par l'APS, celui-ci n'a pas donné un chiffre exact sur le nombre des victimes et d'explication des faits.

T. A.

M'sila

Arrestation de huit ressortissants étrangers en séjour illégal

Huit ressortissants africains en séjour illégal ont été interpellés à M'sila par les services de la Gendarmerie nationale, a-t-on appris, jeudi, auprès du groupement territorial de ce corps constitué.

Ces émigrés clandestins de nationalités malienne et nigérienne ont été appréhendés par les éléments des brigades de la Gendarmerie des communes de Mohamed Boudiaf, Bouti Sayah et de la brigade d'intervention du chef lieu de wilaya dans trois opérations de contrôle d'identité, a précisé la même source.

Ces ressortissants étrangers ont été conduits au siège des brigades territoriales de la Gendarmerie nationale où les procédures légales ont été engagées à leur rencontre, a-t-on indiqué. Présentés devant les instances judiciaires des tribunaux de Bou Saâda et de Sidi Aïssa quatre de ces ressortissants ont été condamnés à deux mois de sursis et une amende de 20 000 DA, a-t-on encore détaillé, soulignant que l'enquête se poursuit pour les autres personnes arrêtées.

R. M.

Accidents de la route

244 morts en janvier

Le Centre national de la prévention et de la sécurité routière a annoncé jeudi que 1 900 accidents de la route faisant 244 morts et 2 605 blessés ont été enregistrés en janvier dernier.

En comparaison avec le mois de janvier 2016, un recul a été enregistré dans le nombre de victimes de ces accidents avec un taux de 27,16% et celui des blessés avec 29,67%, indique le Centre.

Le Centre avait précisé récemment que plus de 8 800 détenteurs de permis de conduire de moins de deux ont été en 2016, responsables d'accidents de la route avec 30,29%.

Concernant les tranches d'âge, il souligne que 43,29% de morts et 48,02% de blessés en 2016 sont âgés entre 20 et 39 ans.

L'élément humain reste le facteur principal de ces accidents de la route avec un taux de 96% pour cause d'excès de vitesse et de non respect des plaques de signalisation.

R. R.